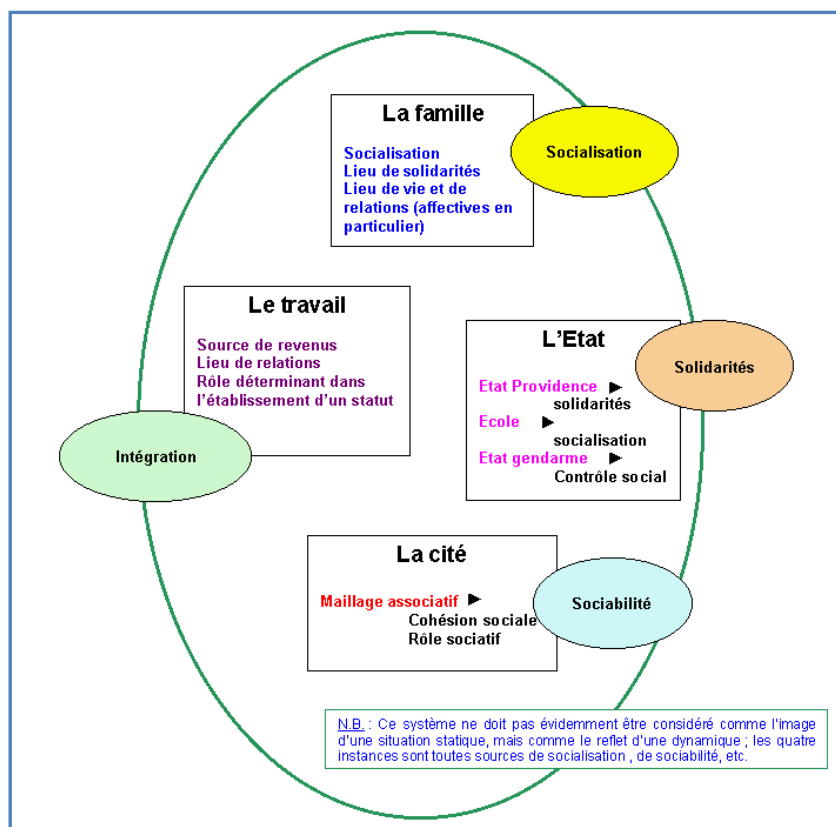


B – Assiste-t-on à un affaiblissement des institutions intégratrices ?

Introduction

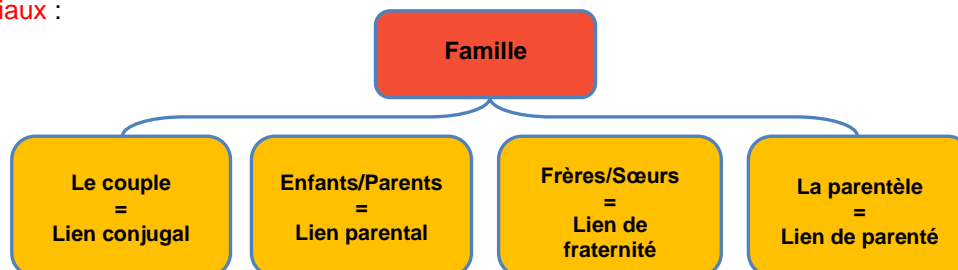
1. **Peut-on parler d'un affaiblissement du lien social ?** La déstabilisation de la famille, la croissance de l'isolement et de la dépression, le désinvestissement de la sphère politique, la hausse de la délinquance et des incivilités ou encore les difficultés rencontrées par notre modèle d'intégration pourraient nous le faire croire.
2. **Cet affaiblissement est-il le fruit d'un individualisme excessif ?** Certaines de ces évolutions ne sont pourtant souvent que la contrepartie de libertés nouvelles portées par l'approfondissement, et, peut-être, l'accélération, du processus historique d'individuation. Celui-ci a tendance à changer la nature profonde du lien social qui devient davantage construit à partir de l'individu et moins hérité du passé ou imposé par le groupe.
3. **Quel est le rôle des grandes institutions dans l'évolution du lien social ?** Une **institution est un ensemble de règles sociales qui s'imposent aux individus et réglementent leurs comportements.** Dans une société, il existe de nombreuses instances d'intégration qui socialisent, c'est-à-dire qui apprennent aux individus les normes sociales et les valeurs propres au groupe social ou à la société qui vont lui permettre de s'intégrer. La famille, l'école, le travail, l'Etat, la citoyenneté, les associations..., sont les principales institutions intégratrices. Sont-elles en voie de désintégration ? Sont-elles responsables d'une perte progressive des règles de vie en société et du sens de la solidarité ?
4. **Dans les sociétés traditionnelles, il existe des institutions fortes (la famille, la Religion, l'Etat, les corps de métier)** qui socialisent l'individu dans le même sens pour lui faire accepter la société telle qu'elle est. La Religion, par exemple, réglementait les aspirations des ouvriers en leur promettant un monde meilleur. De même, l'Etat et les corporations contrôlaient les rapports marchands pour éviter les excès (le prix du blé était ainsi réglementé pour éviter les famines). L'économie était alors « encastré » dans le social selon l'expression de Polanyi. Enfin, la famille contrôlait sévèrement l'éducation des enfants et le choix du conjoint.
5. **Dans les sociétés industrielles, ces institutions intégratrices ont évolué et leur poids respectif dans la socialisation des individus a été modifié.** Ainsi, la famille a connu de profondes évolutions qui semblent aller dans le sens d'une plus grande démocratisation et d'une plus grande individualisation des relations familiales. Son rôle dans la socialisation des enfants a été concurrencé par l'Ecole et par l'Etat. De même, la Religion a perdu son pouvoir de dicter les normes de comportement et les consciences. Le travail, qui est un élément fortement intégrateur, a lui-même subi de nombreuses transformations qui semblent avoir fragilisé son rôle : travail précaire, chômage, diminution de la part du travail dans la vie des gens... Peut-on dire pour autant que les liens sociaux se sont désagrégés au point de ne plus avoir qu'une société d'individus atomisés, incapables d'être solidaires.



1 – Le rôle de la famille

a) – Privatisation et individualisation de la famille

1. La famille recouvre deux réalités :
 - ✓ D'un côté, elle représente l'ensemble des personnes qui vivent "au même feu et au même pot" et qui sont unis par les liens du sang et du mariage. La famille au sens strict, c'est le groupe conjugal ou domestique, composé dans notre société des parents et des enfants vivant sous le même toit.
 - ✓ De l'autre, elle est constituée par l'ensemble des personnes qui sont liées par le sang ou par des alliances, la parentèle (oncles, cousins, grands parents...). Il s'agit de la famille au sens large.
2. La famille est la principale instance de socialisation des enfants et elle est source d'un grand nombre de liens sociaux :



- ✓ Le lien conjugal ou conjugalité qui peut être un lien affectif (entre époux) mais aussi un lien économique lié à la complémentarité des tâches effectuées par les conjoints au sein et hors de la famille, aux échanges d'argent et de patrimoine.
 - ✓ Le lien parental ou parentalité avec, au centre, la socialisation des enfants, les liens affectifs qui unissent parents et enfants mais aussi avec les liens de filiation (transmission du nom, du patrimoine) et les liens économiques qui relient parents et enfants (aide domestique, soutien financier...).
 - ✓ Les liens de fraternité ou de sororité qui unissent les frères et les sœurs se nouent au moment de la petite enfance mais perdurent aux différentes étapes de la vie (mariage, naissances des cousins et des cousines, prise en charge des vieux parents...).
 - ✓ Les liens de parenté qui imposent un certain nombre de cérémonies familiales (mariages, anniversaires, Noël...) et des échanges de services et d'argent. Les relations entre les enfants et les grands parents et entre les adultes et leurs parents est au cœur des relations intergénérationnelles.
4. Depuis le XVIIIe siècle, l'institution familiale a connu une série de transformations :

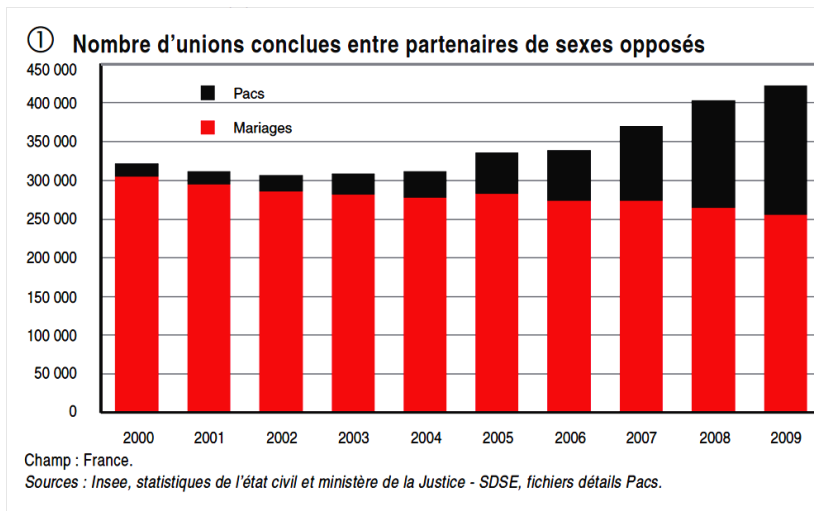
	Famille traditionnelle	Famille moderne	Famille contemporaine
Dates	XVIème-XVIIIème	XIXème-1960	1960 à nos jours
Type de mariage	Mariage arrangé	Mariage d'amour	Mariage d'amour
Stabilité du mariage	Divorce interdit	Divorce possible mais réprouvé	Divorce banalisé
Répartition des tâches	Faible division du travail	Modèle de la femme au foyer	Modèle de la femme active
Objectifs du mariage	Unir des familles et agrandir le patrimoine	Une famille heureuse	L'épanouissement individuel
Autorité	Patriarcale	Paternelle	Parentale (modèle égalitaire)

- ✓ La famille s'est autonomisée vis-à-vis de la parentèle : les parents ne choisissent plus le conjoint de leur enfant ; les relations avec les ascendants et les collatéraux se distendent ; la famille nucléaire a tendance à se replier sur soi. Les relations au sein de la famille conjugale se sont privatisées. Elles ne sont plus soumises au regard de la parentèle.

- ✓ **La famille s'est démocratisée** : les rapports entre conjoints et ceux entre les parents et les enfants sont de plus en plus égaux. La femme a une profession et s'autonomise vis-à-vis de son mari. Les enfants ont acquis des droits et sont considérés comme des adultes en devenir. Dans l'interaction, ils socialisent leurs parents tout autant qu'ils sont socialisés par eux. Enfin, l'amour a remplacé l'intérêt au cœur de ces relations familiales.
- ✓ **La famille s'est individualisée** : les membres de la famille cherchent à développer leur identité propre au lieu de vouloir construire un groupe social homogène. L'éducation des enfants insiste davantage sur la construction de leur personnalité que sur la reproduction sociale et familiale.
- ✓ **La famille a été en partie étatisée** : l'Etat intervient de plus en plus souvent dans les relations familiales par la législation (école obligatoire, carnet de santé, protection de l'enfance...) et par sa politique familiale (allocations, crèche...). Parfois l'Etat se substitue à la famille (l'école, la DASS).

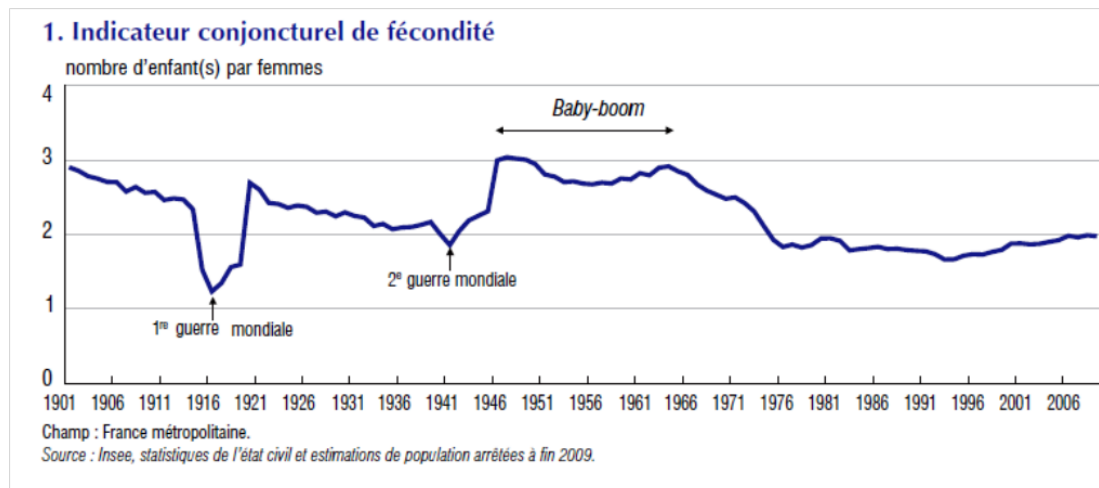
b) – Une fragilisation apparente des liens familiaux et de la socialisation

1. **La famille a été longtemps considérée comme le socle premier sur lequel reposait l'ensemble de la société.** Même si cette affirmation ne fait plus l'unanimité, il reste que c'est encore la plupart du temps au sein de la famille que l'enfant fait ses premières expériences de relation avec l'autre. C'est presque toujours dans le cadre familial qu'il rencontre ses premières marques d'affection, mais aussi les premières résistances, bien salutaires, à l'assouvissement de ses désirs. Si l'on attend toujours de la famille qu'elle prépare chaque individu à la vie en société, on comprend que des inquiétudes se fassent jour : l'institution familiale a en effet connu des bouleversements d'une ampleur et d'une rapidité tout à fait extraordinaires.
2. **Un certain nombre d'indicateurs semblent montrer que les liens familiaux se sont fragilisés :**
 - ✓ **Le lien conjugal est remis en cause par la baisse des mariages et la montée des divorces.**
 - **Se marier n'est plus un passage obligé pour vivre ensemble ou pour avoir des enfants.** Autrefois, le mariage était un préalable aux relations sexuelles et aux naissances. De nos jours, on peut parler d'un **désinstitutionnalisation de l'union** : un nombre croissant de couples ne se marient pas (près d'1 couple sur 4 en 2010) ou choisissent des substituts au mariage (le concubinage, le Pacs). La séquence est inversée : on cohabite, on fait des enfants (en France, plus de la moitié des enfants de premier rang naissent hors mariage) et on se marie éventuellement après (29% des naissances de second rang se font hors mariage et 20 % pour les naissances de rangs supérieurs. D'où une baisse du nombre des mariages et un âge moyen au mariage qui augmente (autour de 30 ans).

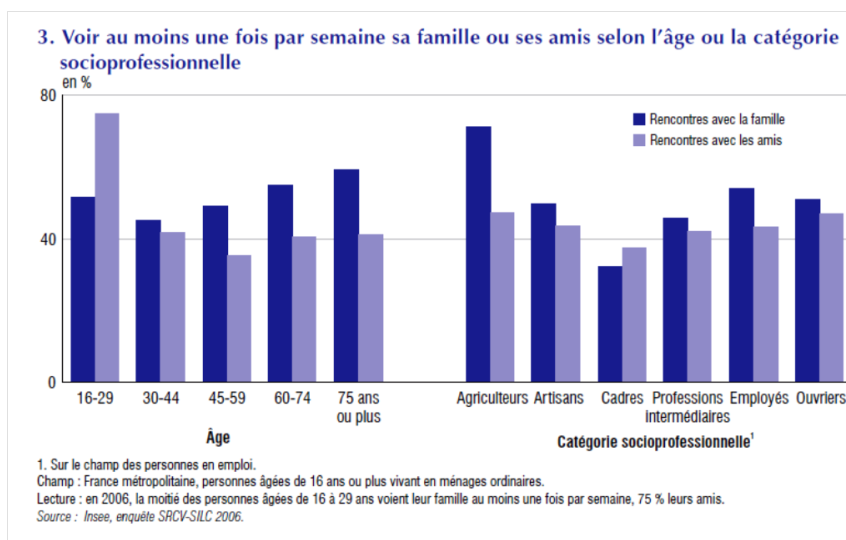


- **De plus, le nombre des divorces a plus que quadruplé depuis 1955.** Près de la moitié des mariages se terminent, de nos jours, par un divorce contre 1 sur 10 en 1955. Et encore ne s'agit-il là que de séparations de couples mariés. D'où le développement des « familles monoparentales », composées d'un adulte, en général la femme, et d'enfants de moins de 25 ans (près de 20% des familles, soit le double en 40 ans), et du célibat (un tiers des ménages contre 20% en 1968). Pour les femmes, les séparations accroissent significativement leur risque d'isolement relationnel. Ainsi, quatre ans après la séparation, 44 % des pères ont constitué un nouveau couple, contre seulement 28 % des mères. D'une façon générale, les divorces ou les séparations peuvent déboucher sur des situations de pauvreté ou d'exclusion lorsque la rupture du lien conjugal se conjugue avec des situations de précarité économique : les personnes exclues sont souvent à la fois précaires sur le plan économique et dépourvues de liens familiaux forts.
- ✓ **Les liens entre parents et enfants deviennent moins intenses.**
- **D'une part, la taille de la famille s'est réduite à la suite de la baisse de la fécondité.** Le nombre d'enfants par femme en France est passé de 2,8 en moyenne en 1960 à 2,0 de nos jours. Cette baisse est encore

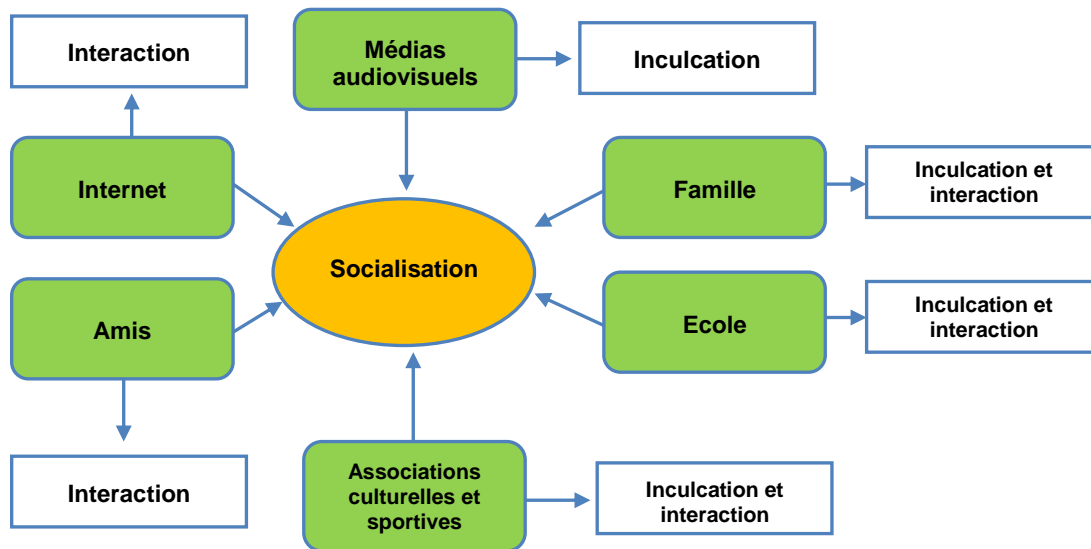
plus forte dans les autres pays européens, la France étant le pays européen le plus fécond. La famille nucléaire semble **réduire la « densité morale »** au sens de Durkheim, c'est-à-dire que le nombre de relations au sein de la famille diminue. Ceci peut conduire à une surprotection de l'enfant unique qui peut devenir un « enfant tyrannique » selon Louis Roussel.



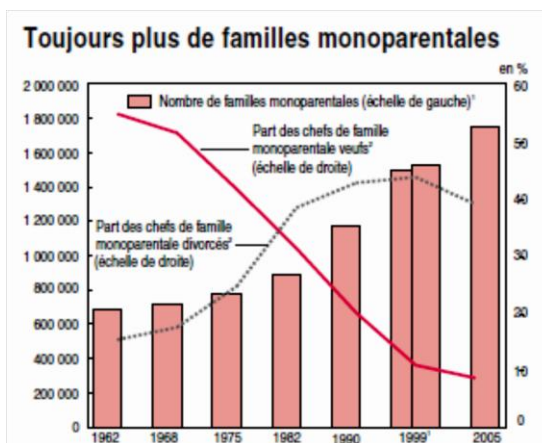
- D'autre part, l'enfant s'est autonomisé vis-à-vis de ses parents.** Avec la diminution de la taille des fratries, les enfants disposent de plus en plus fréquemment d'une chambre individuelle, avec une privatisation de plus en plus précoce de l'équipement audiovisuel. Ces nouvelles technologies sont utilisées par les adolescents et les préadolescents pour développer une sociabilité « en continue » avec des groupes de pairs qui peuvent rester par ailleurs relativement étanches. Ces technologies contribuent plus que toutes autres à l'autonomisation des adolescents vis-à-vis de leurs parents, même si les téléphones portables sont aussi un moyen de contrôle pour les parents qui ont la possibilité de joindre leurs enfants à tout moment et qui peuvent utiliser l'annulation de l'abonnement comme forme de punition. Les moins de 30 ans se distinguent en étant les seuls à voir plus leurs amis que leur famille : les trois quarts d'entre eux rencontrent ainsi leurs amis au moins une fois par semaine alors qu'ils ne sont que la moitié à rencontrer leur famille à la même fréquence.



- En outre, la famille a, en partie, perdu sa fonction de socialisation.** L'éducation des enfants est prise en charge par d'autres institutions (l'école, les groupe de pairs, les medias, Internet), ce qui leur permet de s'affranchir du conditionnement familial. Tous les observateurs de la famille s'accordent en général pour diagnostiquer une forme d'autonomisation de la culture des jeunes vis-à-vis de celle des adultes. Cette autonomisation prend moins la forme du conflit que celle de l'indifférence. Si les générations sont proches sur le plan des valeurs et des attitudes à l'égard de la morale quotidienne, il existerait une distance culturelle croissante entre les générations, touchant toutes les classes sociales. La transmission des valeurs et des normes se fait donc de plus en plus horizontalement, que ce soit par l'intermédiaire des médias ou par l'intermédiaire des groupes de pairs. Les enfants de 4 à 7 ans regardent la télévision 1000 heures par an en moyenne, contre 820 heures passées à l'école. Pour ceux qui ont entre huit et quatorze ans, le rapport est de 1400 heures passées devant la télévision pour 900 heures passées en classe. D'une façon générale, nombreuses sont les études qui mettent en évidence la contribution des technologies de la communication, anciennes (télévision, radio) et nouvelles (Internet, téléphone portable) à la constitution d'une culture juvénile relativement étrangère à la culture des adultes.



- Ce fait peut être aggravé au sein des « familles monoparentales » et des « familles recomposées » qui privent l'enfant de l'autorité d'un de ses géniteurs (en général le père). Les séparations signifient pour bien des hommes, qui la plupart du temps n'obtiennent pas la garde des enfants, une **altération significative du lien qu'ils peuvent entretenir avec leurs enfants**.



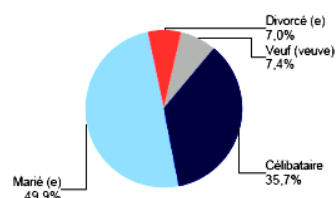
- Enfin, les activités professionnelles du père et de la mère diminuent le temps consacré par les parents à leurs enfants. Cette **atténuation de l'autorité parentale** est souvent présentée comme la cause principale de la montée de la délinquance juvénile.
- ✓ **Les liens de parenté semblent également s'affaiblir.** Depuis la création de la Sécurité sociale, la famille n'a plus à prendre en charge les parents âgés. L'étalement des logements urbains interdit d'ailleurs toute cohabitation. De plus, les nécessités de la mobilité professionnelle obligent les enfants à vivre loin du foyer parental.
- Les visites aux vieux parents, grands-parents, oncles, tantes, grands oncles et grandes tantes, ont perdu leur caractère d'obligation. C'est la logique même du lien électif. La famille risque donc d'être moins que par le passé une ressource pour la sociabilité des personnes âgées.
- La vie solitaire augmente. En 2010, 14,2 % des Français vivaient seul, contre 6,1 % en 1962. Encore faut-il bien préciser qu'il n'est pas toujours équivalent de vivre seul, d'être isolé d'un point de vue relationnel – c'est-à-dire d'entretenir peu de contacts avec des personnes extérieures au ménage – et de se sentir seul. Si l'on mesure cet isolement par le fait de n'avoir pas parlé à plus de quatre interlocuteurs en dehors du ménage au cours d'une semaine, on observe que seuls 14 % des célibataires sont isolés, contre 25 % des divorcés et 35 % des veufs.

Personnes seules dans leur logement

	01/07/2005	1999
Personnes vivant seules (en milliers)	8 686	7 495
parmi les 20 - 29 ans (%)	18,3	16,3
parmi les 30 - 49 ans (%)	12,0	10,7
parmi les 50 ans ou plus (%)	24,2	22,7

Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007
RP99 - Exploitations principales

Etat matrimonial au 01/07/2005 des 15 ans ou plus

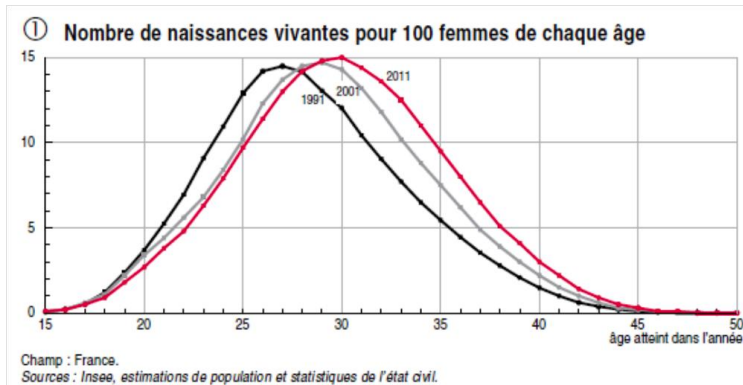


Sources : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007
Exploitation principale

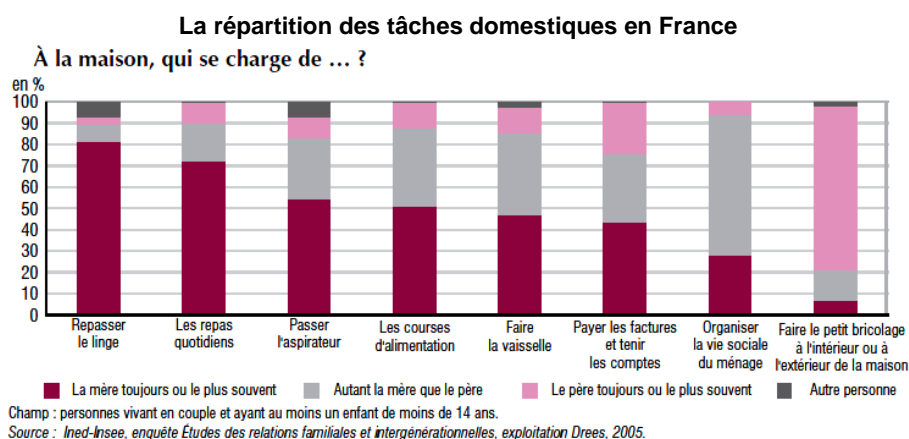
- **De même ce lien intergénérationnel peut souffrir en cas de séparation des parents ou des grands-parents.** Ainsi, lorsqu'un couple se sépare, les grands-parents se mobilisent pour aider le jeune parent divorcé ou séparé qui a la garde des enfants (la jeune femme le plus souvent), mais par la suite, on observe que les relations entre générations ont plutôt tendance à se distendre. Quand ce sont les grands-parents qui divorcent, il en résulte souvent un certain relâchement du lien avec les petits-enfants, en particulier dans les familles populaires.

c) – L'individualisme n'a pas mis fin à la solidarité familiale

1. **Il y a deux façons de concevoir les progrès de l'individualisme au sein de la famille :**
 - ✓ **Pour François de Singly**, cette autonomisation croissante des membres de la famille vis-à-vis de la famille elle-même (de la femme vis-à-vis de son mari, des enfants vis-à-vis des parents) peut être considérée comme une **évolution positive**. La famille est devenue une « famille relationnelle » dont les membres passeraient entre eux des contrats librement négociés. Cette démocratisation de la famille réaliserait en partie l'idéal démocratique : liberté, égalité, fraternité.
 - ✓ **Pour Louis Roussel**, cette évolution est **négative**. Les relations au sein de la famille se sont distendues. Elles rendent la « famille incertaine » avec une montée des égoïsmes et une incapacité des individus à vivre en collectivité. La « désinstitutionnalisation » de la famille menacerait la cohésion sociale.
2. **En réalité, la solidarité familiale est toujours aussi forte lorsque les conditions économiques et sociales le lui permettent.** Même si les membres de la famille se sont autonomisés, les relations familiales restent intenses :
 - ✓ **Les liens conjugaux ne sont pas menacés. Le mariage est une institution forte.**
 - **La volonté de vivre en couple et d'avoir des enfants reste largement la norme.** Ainsi, plus de 75% des hommes et des femmes vivent en couple. De même, 85% des divorces se traduisent par la constitution d'une nouvelle union. De nombreux couples non mariés finissent par se marier après la naissance des enfants et les homosexuels réclament le droit de pouvoir se marier ce qui montre que l'institution du mariage est toujours valorisée. Enfin, la France est le pays le plus fécond d'Europe, en partie grâce à la politique familiale (crèches, école maternelle, allocations...), ce qui prouve que le désir de vivre en famille est intact (le nombre de naissances par femme fécondable augmente depuis le milieu des années 1990).



- **De plus, la division des tâches au sein de la famille reste très complémentaire.** La femme passe deux fois plus de temps que le mari aux tâches domestiques. Les tâches « féminines » (le linge, la cuisine, les enfants...) se distinguent nettement des tâches dites « masculines » (le bricolage, le jardinage...). La solidarité organique au sein du couple est donc vivace.



- **Enfin, la durée de vie moyenne en couple s'allonge avec l'espérance de vie.** Autrefois, la vie en couple était souvent interrompue par le décès d'un des deux conjoints. De nos jours, un couple, qui ne divorce pas, a une espérance de vie commune d'une cinquantaine d'années.
- ✓ **Les liens parentaux restent intenses.**
- **La plupart des jeunes vivent avec leurs deux parents.** Aujourd'hui, lorsqu'il vit au sein du foyer parental, un jeune de moins de 25 ans vit trois fois sur quatre avec ses deux parents. Les jeunes dont les parents sont séparés vivent, eux, trois fois sur quatre au sein d'une famille monoparentale. Les familles recomposées, si médiatiques, ne représentent que 8 % des familles d'au moins un enfant.
- **D'autre part, le groupe domestique demeure le cadre privilégié de la « socialisation primaire ».** L'enfant apprend les normes et les valeurs du groupe et de la société au sein de sa famille. Il ne les apprend plus de façon coercitive mais en interaction avec ses parents, ce qui rend les échanges plus riches et plus intenses. La reproduction sociale est à l'œuvre. Ainsi, la réussite scolaire est étroitement corrélée au capital culturel des parents et des grands parents. De même, dans le mariage, on constate une forte **homogamie** sociale malgré la liberté du choix du conjoint. En effet, la famille transmet des goûts, des valeurs politiques, religieuses, éthiques, qui président au choix du conjoint. On se marie avec quelqu'un qui nous ressemble.

Répartition de la catégorie sociale de l'épouse par rapport à celle du mari, en %

Catégorie sociale des hommes		Catégorie sociale de leur femme							Total
		Agriculteur	Indépendants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Autres	
Agriculteurs	1975	76,8	2,7	0,2	1,2	3,3	8,7	7,1	100
	2000	70,7	3,1	0,9	3,8	9,6	8,0	3,9	100
Indépendants	1975	2,5	51,6	3,2	6,3	14,3	13,0	9,1	100
	2000	2,1	36,3	6,3	11,6	25,9	12,4	5,4	100
Cadres	1975	0,3	4,9	22,9	22,6	27,5	6,4	15,4	100
	2000	0,4	4,3	33,9	27,1	23,4	5,0	5,9	100
Professions intermédiaires	1975	1,0	5,2	11,8	27,7	30,4	16,6	7,3	100
	2000	1,2	5,4	18,6	28,1	27,8	15,9	3,0	100
Employés	1975	1,3	5,7	7,0	14,7	26,9	40,2	4,2	100
	2000	1,7	6,8	9,1	15,8	21,8	42,8	2,0	100
Ouvriers	1975	2,3	3,6	1,1	5,5	27,9	48,7	10,9	100
	2000	1,3	3,1	1,8	8,5	40,0	36,7	8,6	100

Source: calculs Louis Chauvel, d'après données de l'Insee.

Lecture : en 2000, 33,9 % des hommes cadres ont épousé une femme de la même catégorie sociale.

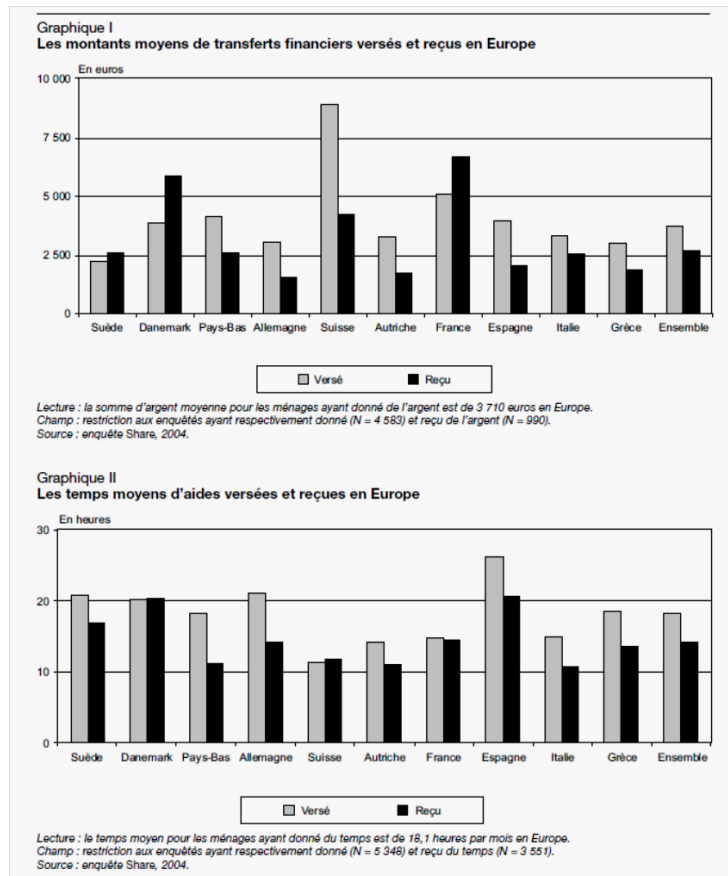
- **De même, les relations entre parents et enfants sont de plus en plus régulées par la norme du respect mutuel,** qui a tendance à remplacer celle du respect de l'autorité. Cette évolution, contrairement à ce que l'on dit parfois, concerne aussi les milieux populaires. Alors qu'en 1981, l'importance accordée dans l'éducation des enfants aux valeurs de respect mutuel, de compréhension et de tolérance distinguait assez nettement les milieux bourgeois des milieux populaires, en 1999, ce n'était déjà plus le cas.
- **Enfin, la famille continue à protéger matériellement et affectivement les enfants.** En cas de besoins, même si l'on n'entretient pas d'excellentes relations avec sa famille, c'est prioritairement vers elle, et non vers ses amis, que l'on se tourne. Et cela vaut tant pour les aides financières que pour les aides en nature (garde des petits-enfants tout particulièrement). L'obligation d'aimer ses parents ou celle de soigner ses enfants continue de représenter une norme sociale puissante. L'augmentation de la durée des études obligent les générations à cohabiter plus longtemps. La famille est une base de repli au moment du divorce ou du chômage et la recherche d'un premier emploi pour les enfants mobilise le capital relationnel des parents.
- ✓ **Les liens de parenté sont durables.**
- **Tout d'abord, la taille de la famille est moins réduite qu'on ne le pense.** Au sens large, la famille comprend toutes les personnes ayant des rapports de parenté (grands parents, oncles, tantes, cousins...). Le champ des relations sociales est donc plus vaste (réunions à l'occasion des fêtes de la famille élargie...).
- **Ensuite, la parentèle est souvent concentrée géographiquement** dans la même ville ou dans le même département. D'après une étude réalisée en mars 1992, il ressort que 60% des adultes ont un enfant habitant dans leur département, 30% dans le même quartier, 12,5% dans la même rue. Immobilisme fort utile. Car, à quoi cela sert-il d'habiter les uns à côté des autres ? A se dépanner, s'entraider, s'en sortir.
- **Enfin, les relations entre les adultes et leur famille restent intenses.** Au-delà de 30 ans, la fréquence des rencontres entre amis est assez stable (autour de 40 % de rencontres hebdomadaires), tandis que les rencontres avec la famille sont de plus en plus fréquentes avec l'âge : 45 % des personnes de 30 à 45 ans voient leur famille au moins une fois par semaine, contre 59 % pour les personnes de 75 ans ou plus. Les relations avec les proches s'entretiennent aussi à partir des contacts à distance : par téléphone, courrier ou internet. Globalement, les personnes qui voient souvent leur famille ou leurs amis ont aussi des contacts plus fréquents avec eux.

2 Les deux tiers des adultes voient leurs parents quelques fois par mois ou davantage

Voit ses parents :	Temps d'éloignement du foyer parental			Ensemble
	Moins de 30 minutes	Entre 30 minutes et 2 heures	Plus de 2 heures	
Au moins une fois par semaine	76	32	4	42
Quelques fois par mois	17	51	18	26
Quelques fois par an	3	14	65	25
Jamais	4	3	13	7
Total	100	100	100	100

- Enfin, les membres de la famille élargie s'échangent de nombreux services et des dons en argent. Près de neuf personnes sur dix ont, au cours des douze derniers mois, bénéficié d'une aide en provenance de leur famille (ne sont comptabilisées que les aides de proches ne vivant pas dans le même logement). 61 % ont été soutenus moralement par téléphone, 60 % ont été réconfortés par la présence d'un proche ; 37 % ont été aidés pour du bricolage, 24% pour une garde d'enfant, 14 % pour des tâches ménagères, 14 % pour des démarches administratives ; 13 % ont reçu de l'argent, 12 % ont bénéficié d'un prêt, 15% ont reçu une participation financière pour leurs achats et 5% ont perçu un héritage par anticipation. Dons d'argent aux jeunes, de la part des parents ou des grands parents, au moment de l'installation du ménage ; Transmission d'une partie du patrimoine au cours de la vie ; Mais, cette solidarité intergénérationnelle peut aussi prendre la forme de services domestiques (garde d'enfants, courses, visites...). En 2000, les familles ont reçu en moyenne 660 euros de la part de leurs proches, soit 2,9% de leur consommation totale. Mais cette aide financière est 2 fois plus importante chez les cadres supérieurs et 0,6 fois moins importante chez les ouvriers. Un cadre donnera donc 3 fois plus qu'un ouvrier. La solidarité dépend donc du milieu social, des revenus et de la stabilité de l'union et des relations au sein de la famille.

Transferts d'argent et de temps au sein de la famille en Europe en 2004



3. **La famille se transforme mais reste une institution primordiale.** Elle est moins soumise aux normes et aux valeurs de la société traditionnelle. Elle invente de nouvelles relations en son sein qui peuvent apparaître plus lâches et plus fragiles. Mais, on ne peut pas parler d'une désinstitutionnalisation de la famille puisqu'elle obéit aux normes et aux valeurs de la société à un moment donné. La solidarité familiale est loin d'avoir disparu car la famille est le dernier recours lorsque le lien social se distend. Les enquêtes sur les valeurs révèlent que le domaine de valeur le plus reconnu est la famille. Ainsi, les valeurs familiales sont considérées comme très importantes par 86 % des Européens de l'UE à 15. On investit beaucoup autour des relations familiales. C'est la communication dans le couple qui est la plus valorisée. Les conditions matérielles sont déclarées comme moins importantes. Ceci renvoie à une vision idéalisée du couple. La famille se construit sur des relations individualisées : elle est une cellule que l'on construit, elle n'est pas « toute faite ». Mais cette famille individualisée n'est pas pour autant sans lien social, et le mariage peut concrétiser et inscrire la famille socialement : inscription dans l'espace (le nouveau couple est reconnu par les autres), inscription dans le temps (dans la descendance qu'on aura ou qu'on a déjà, dans l'ascendance dont on reconnaît l'apport). Seulement un Européen sur cinq considère le mariage comme dépassé (mais un Français sur trois).

2 – Le rôle de la ville

a) – Pendant les Trente glorieuses la banlieue était un lieu d'intégration et de cohésion sociale

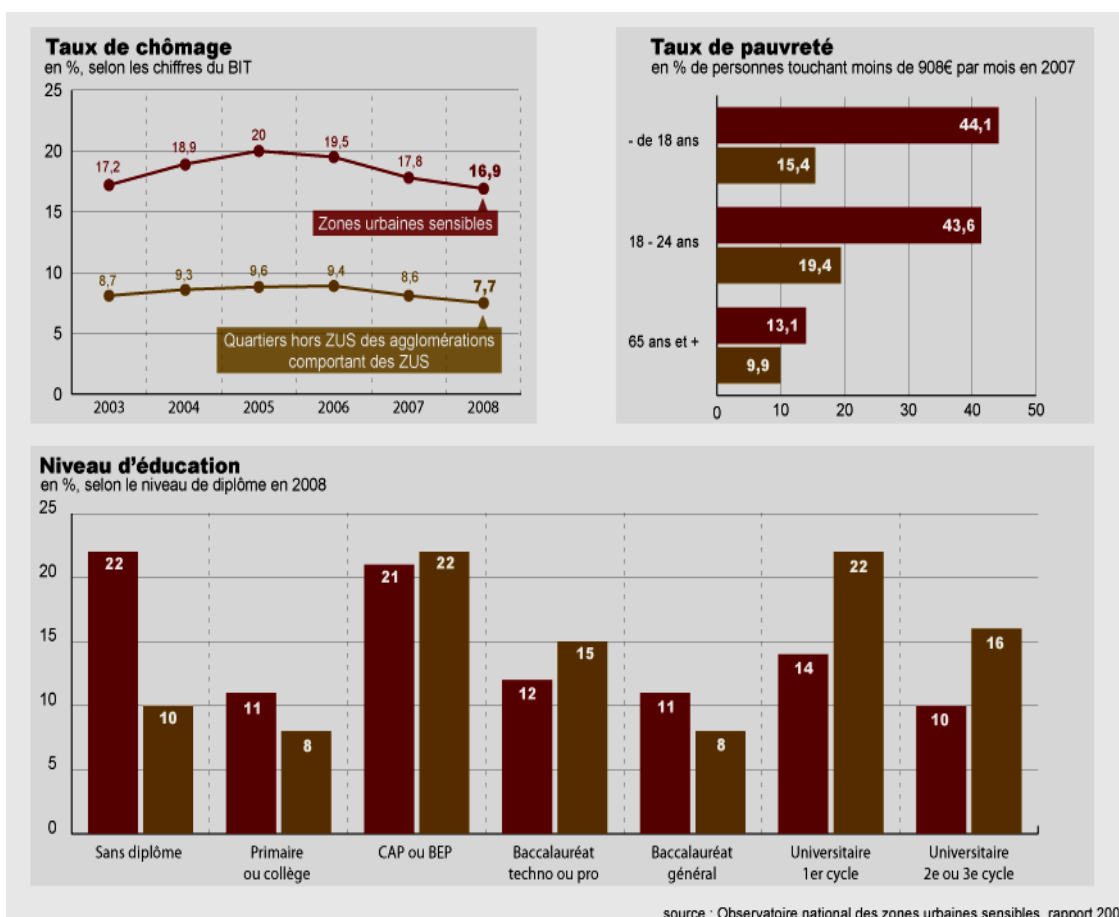
1. **La ville moderne n'a jamais été homogène socialement. La différenciation des quartiers a toujours été le reflet de la hiérarchie sociale.** Pourtant, la ville des « trente glorieuses » était organisée de telle façon que les liens sociaux entre les différents citoyens étaient assurés à trois niveaux.
 - **D'une part, la relative homogénéité sociale des quartiers favorisait la solidarité mécanique (Durkheim).** Ainsi, dans les quartiers populaires de la « banlieue rouge », la similitude des modes de vie engendrait un fort sentiment d'appartenance de classe et une conscience collective affirmée. La population ouvrière, logée dans de « grands ensembles », encadrée par des associations culturelles et sportives, mobilisée par les militants du Parti communiste, entretenait une sociabilité de voisinage et un « esprit » de quartier. Le contrôle social, qui en résultait, permettait d'éviter les dérapages de la jeunesse (« blousons noirs ») qui s'intégrait rapidement en trouvant un emploi et en se mariant.
 - **D'autre part, la division sociale du travail au sein de la ville favorisait la solidarité organique entre les quartiers.** Les citoyens, spécialisés dans des activités complémentaires, étaient obligés de multiplier les contacts, au travail, dans la consommation et dans les loisirs. La ville intègre en permanence des populations nouvelles qui se « libèrent » des contraintes collectives du village et adoptent le mode de vie individualiste que favorise l'anonymat des villes. Le développement des réseaux de transport a facilité la mobilité des populations de quartier à quartier, de la banlieue vers le centre-ville, des quartiers d'habitation aux lieux de travail ou aux quartiers commerciaux. Cette proximité spatiale a favorisé la diffusion du mode de vie urbain. Enfin, les milieux populaires n'étaient pas coupés du reste de la nation puisqu'ils étaient représentés politiquement au Parlement. Le sentiment d'exclusion et de ségrégation n'existait pas même si ces phénomènes étaient réels.
 - **De plus, les "grands ensembles" des banlieues ont été vécus comme un progrès au moment où ils ont été construits.** Habiter des « grands ensembles » dans les années 1960 était considéré comme un progrès car ces logements offraient de l'espace et tout le confort moderne qui faisait défaut aux logements populaires de l'entre-deux-guerres et aux bidonvilles des immigrés. Ces « cités » offraient des espaces verts, des commerces de proximité. Elles mélangeaient les milieux populaires et les classes moyennes dont l'objectif commun était de s'intégrer à la consommation de masse (automobile, équipement du logement...).
 - **Enfin, l'enrichissement de la population et une relative mobilité sociale ascendante permettaient de passer d'un quartier à l'autre.** La distribution spatiale de la population dépend en partie du prix des logements, lui-même déterminé par le marché foncier et les politiques du logement. L'augmentation du pouvoir d'achat des classes populaires a favorisé la migration vers des quartiers pavillonnaires, ce qui a laissé la place à des populations moins favorisées qui, en s'installant dans les cités, avaient l'espoir de suivre un trajet identique. La continuité spatiale était assurée.
2. **Les populations qui vivaient dans les banlieues étaient intégrées par de nombreuses institutions** au cours des Trente glorieuses.
 - ✓ **La famille** jouait un rôle primordial au moment de la socialisation primaire. Le divorce étant rare à cette époque, les parents pouvaient encadrer leurs enfants d'autant plus que la mère de famille était souvent une femme au foyer.
 - ✓ **L'Ecole** était à la fois un lieu d'enseignement permettant l'acquisition d'une culture scolaire qui favorisait l'intégration d'enfants de différentes origines dans la société française et un lieu d'éducation qui faisait respecter un certain nombre de règles de vie en société.

- ✓ **Le travail** offrait aux jeunes des cités de quitter assez tôt le foyer familial et de s'intégrer dans le quartier en ayant des relations professionnelles, amicales et marchandes.
- ✓ **Les partis** de gauche et les associations sportives et culturelles qui leur étaient liées encadraient les jeunes dans leurs activités de loisirs et dans leur vie de citoyen. La banlieue était « rouge » à cette époque.
- ✓ **La bande** adolescente était intégrée au quartier car les actes de déviance ou de délinquance qu'elle pouvait accomplir étaient tolérés et régulés par le voisinage.

A cette époque, les jeunes de banlieues n'étaient pas considérés comme dangereux car on savait que la déviance était propre à cet âge et qu'elle prendrait fin lors de la mise en couple et de l'insertion dans l'emploi.

b) – Avec la crise des années 1970, l'exclusion et la ségrégation semblent l'emporter

3. **La crise économique, la montée du chômage et de la précarité vont mettre à mal cet intégration urbaine.** À partir des années 1980, un certain nombre de phénomènes (violence urbaine, montée des communautarismes...) révèlent les risques que fait peser la « crise urbaine ». On doit noter un double mouvement d'*exclusion* et de *ségrégation* qui remet en cause le rôle intégrateur de la ville.
- ✓ **L'exclusion se manifeste par la transformation des grands ensembles en zones de relégation sociale.** Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Les 717 ZUS, dans lesquelles vivaient 4,5 millions de personnes en 2006 (soit 7% de la population française et 11% des franciliens), concentrent des situations de précarité et d'exclusion.

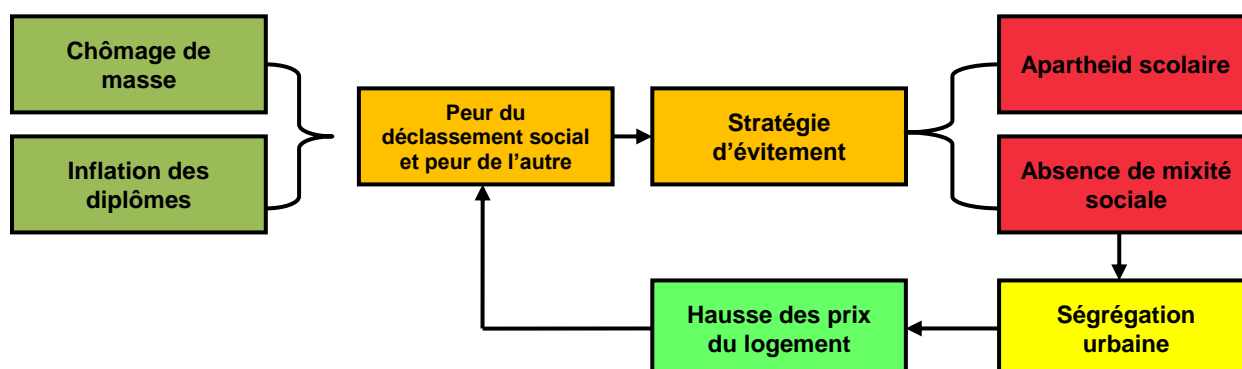


- **Ces quartiers concentrent une population plus jeunes que la moyenne**, moins qualifiée (1/3 des résidents sont non qualifiés contre ¼ pour la moyenne française en 2010). Ces jeunes connaissent une moindre réussite scolaire (la part des sans diplômes dans les ZUS est deux fois plus importante que la moyenne que celle des quartiers hors ZUS en 2008 et plus de la moitié de la population des ZUS n'a pas dépassé le CAP/BEP).
- **Ces quartiers sont composés d'une population appartenant aux classes populaires** (en majorité des ouvriers et des employés) peu qualifiée (deux résidents des ZUS sur cinq sont non qualifiés contre un quart pour la moyenne française en 2010), dont une fraction importante est d'origine étrangère (leur proportion y est 3 fois plus importante que la moyenne dont la moitié sont originaires du Maghreb).

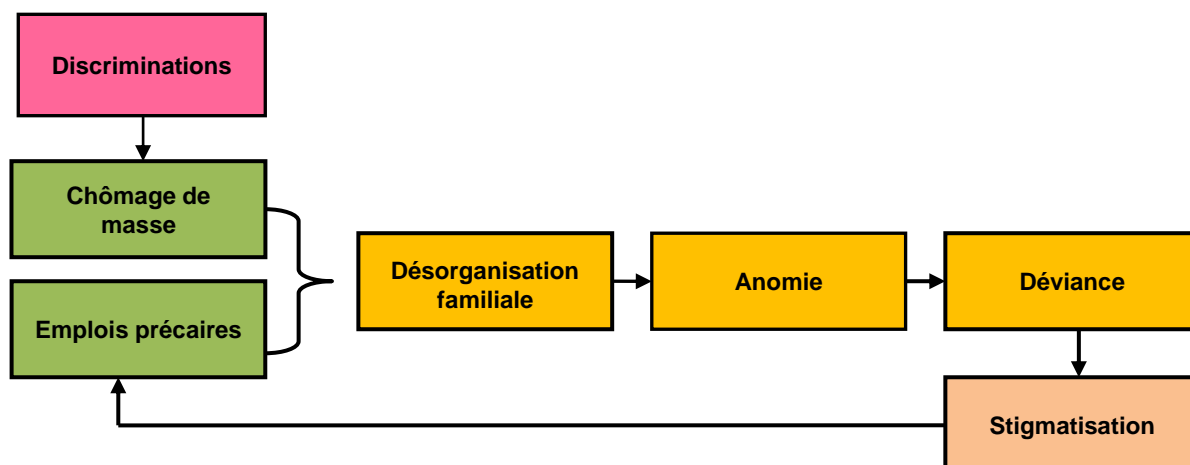
- **Ces quartiers rassemblent des familles fragilisées** : la part des familles monoparentales est trois fois supérieure à la moyenne. 60% des ménages des ZUS sont locataires en HLM, contre 21% dans les agglomérations avoisinantes. Les grands logements sont plus rares qu'ailleurs alors que les familles nombreuses y sont plus fréquentes.
 - **Ces quartiers sont davantage frappés par la précarité et le chômage** (21% des actifs de ces cités sont au chômage contre 9,5% pour la moyenne française en 2010 et ce taux atteint plus de 31% des jeunes actifs de moins de 25 ans d'origine immigrée). La pauvreté se concentre dans ces quartiers sensibles (44% des jeunes de moins de 25 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté) et la mixité sociale se défait.
- ✓ **La ségrégation se manifeste par le fait qu'il n'y a plus de contacts entre les différents quartiers.** Il s'agit de mesurer l'ampleur des inégalités spatiales dans les villes et de souligner par là même le risque d'enclavement de certains quartiers. La ségrégation spatiale recouvre trois dimensions :
- **Une dimension sociale** : on mesure les écarts de conditions de vie entre un quartier et les zones qui n'en font pas partie (taux de chômage, niveau de vie, éloignement des commerces et des services publics...).
 - **Une dimension ethnique** : on mesure les différentes formes de discriminations qui touchent les étrangers ou les français d'origine immigrée.
 - **Une dimension scolaire** : on peut repérer des taux de concentration élevés des enfants d'immigrés dans certaines classes ou certains collèges, des stratégies d'évitement de la part des parents qui ne souhaitent pas mettre leurs enfants dans ce type d'établissement...

Ce n'est donc pas la ville en elle-même qui est la cause de la désorganisation des cités mais le chômage de masse et la montée des inégalités sociales

- **Le déclin des grandes industries et la montée du chômage ont bloqué les milieux les plus pauvres dans les quartiers les moins chers.** Les habitants des grands ensembles ne peuvent pas sortir de la « cité ». Ils n'en ont pas les moyens et vont de moins en moins en centre-ville. Ils se replient dans leur quartier qui devient, pour certains jeunes, un territoire à défendre contre les bandes des autres quartiers ou contre les représentants de l'autorité étatique.
- **Mais, la ségrégation sociale n'existe pas seulement par « le bas ». Elle se fait également par « le haut ».** Les classes aisées cultivent « l'entre-soi » et se réfugient dans les « beaux quartiers » comme le montrent les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans « *Sociologie de la Bourgeoisie* » (2001). Elles n'ont donc qu'une connaissance médiatique des quartiers sensibles. Elles ne souhaitent pas la présence de milieux sociaux différents à leur côté (« syndrome Nymby ») et leur pouvoir d'achat est tel qu'elles peuvent déloger les milieux populaires des quartiers qu'elles convoitent en spéculant sur les prix du logement comme le montre l'embourgeoisement progressif de Paris (Le phénomène de « *gentrification* »). Les classes moyennes sont à leur tour tentées de suivre le même mouvement comme le montre Eric Maurin dans « *Le Ghetto français* » (2006). La ségrégation la plus forte est celle des classes supérieures, et non des classes populaires. Les catégories qui se sont le plus mises à distance des classes populaires sont les cadres supérieurs du privé, les ingénieurs et les professions libérales, et non pas la totalité des classes moyennes (professions intermédiaires). Il y a ainsi un renforcement de l'entre soi vers le haut.



4. **La cohésion sociale est donc remise en cause par la désolidarisation de la ville** comme le montre Jean-Samuel Bordreuil dans « *La ville desserrée* » (2000). On assiste donc à la création de trois types de zones de résidence :
- ✓ **Les lotissements pavillonnaires** dans les communes rurales proches et lointaines, le long des axes routiers, peuplés de la partie des classes moyennes qui avait, dans un premier temps occupé les HLM, et qui s'en éloigne pour y goûter le même confort plus un jardin et moins les contraintes de la promiscuité.
 - ✓ **Les cités HLM désertées par les classes moyennes qui sont remplacées par la population immigrée** amenée à s'y installer pour en combler les logements inoccupés et cela à la double faveur de la création de l'aide personnalisée au logement (APL) et du regroupement familial...sur fond d'un chômage croissant de cette population. De sorte que ces cités correspondent de plus en plus à la concentration d'une population marquée par la forte présence des minorités ethniques et du chômage, à des lieux qui font fuir ceux le peuvent et qui stigmatisent ceux qui ne peuvent aller ailleurs.
 - ✓ **Les centres villes occupés de plus en plus par les classes supérieures globalisées.** La "gentrification" est le troisième volet de cette division de la ville. Elle désigne le processus de retour au centre de la part aisée de la population, dans les anciens quartiers populaires de ces centres et cela à raison de la localisation des firmes internationales et des services destinés à celles-ci, au fur et à mesure qu'avance la globalisation. Cette « classe émergente de la mondialisation », qu'en France on appelle les « bobos », bénéficie ainsi seule ou presque des avantages de la ville, de la concentration des lieux de spectacle, de culture et de prestige qui s'y trouve, en même temps que le monte le coût du foncier, ceci expliquant cela.
5. **En conséquence, les « quartiers sensibles » et leur population se marginalisent de plus en plus.** Dans les quartiers les plus pauvres, on assiste à un glissement progressif de la manière dont les jeunes interprètent leur expérience sociale (scolaire, chômage, précarité). D'une grille de lecture en termes d'inégalités, on glisserait à une grille en termes de **discriminations** :
- ✓ **La discrimination prend plusieurs formes.** Les jeunes les moins encadrés par la famille échouent à l'école et n'arrivent pas à trouver un emploi car ils sont ou se sentent *discriminés* pour leur appartenance ethnique (le « délit de faciès ») et *stigmatisés* par le lieu où ils habitent (le délit « d'adresse »). Ainsi, 11 % seulement des employeurs respectent l'égalité de traitement lors du recrutement et 70 % d'entre eux, quand ils ont à choisir entre un candidat portant un nom français et un candidat portant un nom à consonance étrangère extra-européenne, retiennent le premier. De même, la police française pratique à grande échelle des "contrôles au faciès". Une étude scientifique montre que les forces de l'ordre effectuent des contrôles d'identité discriminatoires vis-à-vis des Arabes et des Noirs : pour les premiers, la probabilité d'être contrôlé est globalement 7,8 fois plus élevée que pour les Blancs; pour les seconds, elle est six fois plus importante.
 - ✓ **L'intériorisation du stigmat** les conduit à rejeter tout ce qui peut représenter l'autorité nationale : l'école qui n'arrive pas à fournir un emploi, la police qui est perçue comme hostile, les partis de Gauche qui n'ont pas été capables d'intégrer les nouveaux militants associatifs issus de l'immigration...
 - ✓ **Cette absence d'intégration économique, sociale et politique se traduit par une perte des repères**, une *anomie*, qui conduit une partie des jeunes vers la délinquance : la proportion des vols dans les cités est deux fois plus importante que dans les campagnes, ce qui renforce l'image d'insécurité de ces quartiers. En 1987, au terme d'une enquête intitulée « *La Galère* », le sociologue François Dubet définissait la « *rage* » des jeunes au sein des « grands ensembles » comme une « *expérience d'autodestruction* ». Aujourd'hui, d'autres chercheurs y repèrent un processus « *d'auto-exclusion* » proprement politique. Dans « *La Démocratie de l'abstention* » (2007), Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen observent que la population des cités, ou du moins ses fractions les plus précarisées, tend inexorablement à être exclue de la communauté citoyenne comme le montre le taux d'abstention record (de 70 à 80%) dans les quartiers sensibles aux élections régionales de 2010.



6. Certains sociologues (Didier Lapeyronnie, « *Le ghetto urbain* », 2008) estiment que ces quartiers sont en voie de **ghettoïsation** marqué par un repli croissant des quartiers sur eux-mêmes. Il ne s'agit pas de dire que les quartiers populaires de banlieues françaises seraient désormais comparables aux ghettos américains, mais d'insister sur la logique de ghetto qui les traverserait : développement de l'économie souterraine (le « business »), repli sur la communauté ethnique ou religieuse, confrontation violente avec les représentants de la force publique, racialisation des rapports sociaux, abstention politique... Le ghetto désigne donc la constitution d'un contre-monde qui se présente comme une manière de résister au racisme, à la pauvreté et à l'isolement. Il prend la forme d'un durcissement du contrôle social du quartier sur lui-même. Cet enfermement pourrait donner naissance à des « **effets de quartier** » : les jeunes adultes ayant habité dans des quartiers pauvres pendant leur enfance auraient, toutes choses égales par ailleurs (notamment à genre, âge, niveau d'étude, catégories socioprofessionnelle comparables), une plus faible probabilité d'être diplômés de l'université, de trouver un emploi et de changer de quartier.

c) – Cependant, ce processus ségrégatif ne remet pas en cause l'intégration de la banlieue.

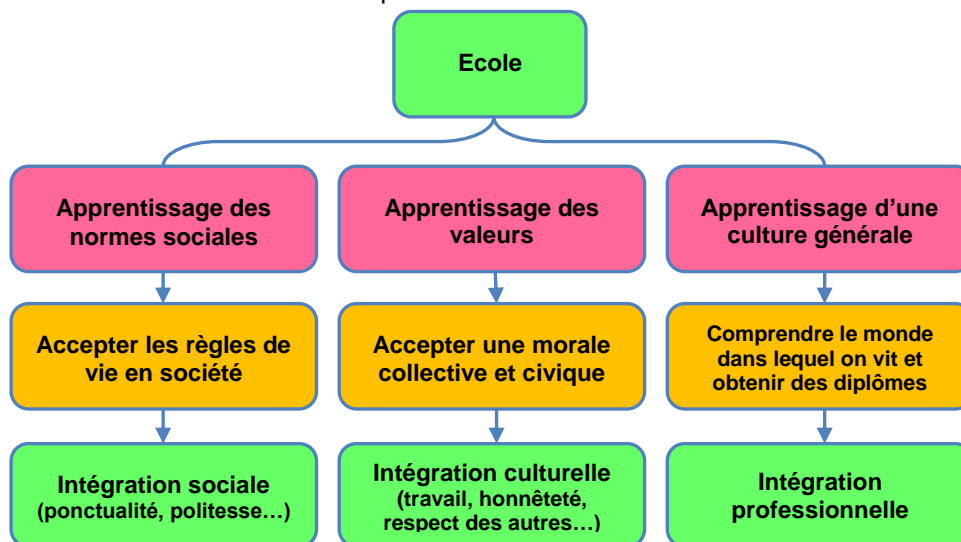
1. Selon Serge Paugam, on pourra parler de **ruptures urbaines** si l'espace urbain n'est plus, pour toutes les couches de la population, un espace où se nouent des liens sociaux, mais, au contraire, un espace de privation totale ou partielle des supports de leur protection et de leur reconnaissance. **Or, le lien social est loin d'avoir disparu dans les villes ou dans les quartiers « sensibles »**. Plusieurs arguments vont dans ce sens.
2. **D'une part, l'image de la banlieue retransmise par les médias est souvent caricaturale.** L'habitat délabré, l'absence d'espaces verts, l'anonymat des barres des HLM, les caves squattées par les jeunes, les bandes délinquantes... sont des réalités qu'il faut se garder de généraliser. La majorité des personnes de ces quartiers « sensibles » ont un emploi, nouent des relations sociales avec leurs voisins, participent à des comités de quartiers, à des associations de soutien et d'intégration (soutien scolaire, activité sportive ou culturelle, défense des droits des femmes...) et font « vivre » la ville. C'est ainsi qu'ils peuvent s'opposer parfois à la démolition d'une barre d'immeuble qui ferait disparaître toute cette solidarité de quartier. Les différences nationales, culturelles, religieuses, qui se manifestent dans la sphère privée, n'empêchent pas l'action collective dans la sphère publique. La banlieue n'est pas un « ghetto » même si certains lieux d'habitation peuvent être en voie de ghettoïsation. Serge Paugam, distingue quatre types de situations pour ces quartiers disqualifiés :
 - **La rupture cohésive**, correspond à un quartier disqualifié mais régulé et intégré. Les habitants partagent un destin commun et s'emploient à résister collectivement à la pauvreté. Ils respectent la mémoire collective de leur quartier, défendent une identité particulière façonnée par l'histoire et trouvent dans leur entourage des capacités relationnelles fondées sur des traditions de solidarité de proximité (le « village » dans la « ville »).
 - **La rupture distante**, correspond à une configuration dans laquelle les habitants respectent les normes sociales en vigueur dans leur quartier en ayant le sentiment que leur statut social est comparable à celui des autres résidents du quartier. Ils s'y sentent à leur place, mais pour se démarquer d'une homogénéisation pesante des styles de vie, renforcée par un habitat standardisé, ils s'efforcent d'entretenir une certaine distance dans les relations avec leurs voisins. Le lien social est moins intense.
 - **La rupture conflictuelle**, constitue l'inverse du précédent. Les oppositions entre différentes fractions traduisent une forte dissension normative. Chaque groupe renforce son identité en s'opposant aux autres dans un climat de désolidarisation avancée. Mais ce processus ne s'accompagne pas d'un déclin des liens sociaux tant les habitants résistent à la pauvreté en mobilisant à la fois les ressources que peuvent apporter les membres de la famille regroupés dans le même immeuble ou la même cage d'escalier et les appuis identitaires de leur communauté ethnique ou religieuse investie dans leur quartier.
 - **La rupture aliénante** se traduit par le cumul d'une dissension normative et d'un délitement des liens sociaux. Les habitants sont alors confrontés à un état très avancé de décomposition des rapports sociaux. Non seulement ils ne se sentent pas semblables aux autres habitants et se souhaitent partager aucun moment de vie sociale institutionnalisée dans leur quartier, mais ils sont aussi dépourvus de capacités relationnelles et vivent de ce fait presque entièrement repliés sur dans la sphère privée de leur logement, lequel constitue le seul rempart qu'ils ont trouvé pour se protéger de leur environnement.
3. **D'autre part, la notion de ghetto n'est pas adaptée à la situation sociale de ces quartiers.** On peut faire plusieurs critiques :
 - **Tout d'abord, près de la moitié de la population vit dans espaces « moyens mélangés »** où aucune des grandes catégories socioprofessionnelles n'est dominante ou absente. En d'autres termes, la mixité sociale résidentielle est la modalité la plus partagée, et non pas l'entre soi. Cette mixité résidentielle n'exclut pas cependant le séparatisme scolaire.

- Ensuite, les milieux populaires ne vivent pas majoritairement dans les quartiers sensibles. En Île-de-France, seuls 21 % des catégories populaires vivent dans des quartiers à dominante populaire, et c'est le cas de 31 % des immigrés. Ce n'est donc pas la majorité.
 - Enfin, les habitants des quartiers sensibles ne sont pas tous assignés définitivement à leur quartier. 61 % des habitants des ZUS de 1990 habitaient dans un autre logement en 1999 (soit plus que dans le reste des unités urbaines). D'autres études, plus qualitatives, montrent que les quartiers « sensibles » fonctionnent toujours comme un point d'appui, notamment vers l'accès à la propriété dans un cadre pavillonnaire.
4. En outre, la catégorie « jeunes de banlieues », présentée comme la nouvelle « classe dangereuse » n'est pas une catégorie sociale pertinente.
- D'une part, les jeunes qui se livrent à la délinquance ne sont qu'une petite minorité. Thomas Sauvadet, dans « *Le capital guerrier* » (2007), montre que les jeunes garçons qui « tiennent le mur » ou « font chauffer le béton », ne représentent que 12% des jeunes de la cité. Les autres sont « invisibles » car repliés sur la sphère privée, à l'école ou au travail. C'est donc l'échec scolaire et le chômage qui rendent cette minorité visible dans l'espace public.
 - D'autre part, cette partie émergée de la jeunesse masculine, celle que l'on assimile facilement à des « bandes », est loin d'être homogène : Sauvadet ne s'arrête pas à l'uniformité de façade (attitude, langage...) mais dresse le portrait d'une génération disparate : "Le milieu populaire rencontré laisse rapidement apparaître des puissantes logiques de distinction et de division d'ordre économique (entre les plus riches et les plus pauvres), générationnel (entre les plus vieux et les plus jeunes), national (entre Français et étrangers) et même ethnique (entre "Blancs", "Arabes" et "Noirs")", écrit-il en insistant sur l'importance des rapports de forces entre jeunes.
 - De plus ces jeunes sont parfaitement intégrés à la société de consommation. Thomas Sauvadet s'arrête en particulier sur les « leaders », souvent désignés comme des "chauds" au sein des cités. Le chercheur parle d'« accumulation du capital guerrier » pour décrire le processus de leur prise de pouvoir : dans un espace aussi conflictuel, la force physique, la "tchatche", le "vice" sont autant d'armes pour asseoir leur position. L'affichage de leur richesse (portable neuf, lecteur MP3, vêtements de marque) participe aussi de cette stratégie : exposer sa fortune au monde extérieur, c'est signifier son intégration à la société de consommation.
 - Enfin, ces activités délinquantes ne durent qu'un temps. Nasser Tafferant, dans « *Le business, une économie souterraine* » (2007) montre que ces activités ne sont qu'une étape ou un passage pour ces jeunes avant d'arriver à l'âge adulte. Certes, une partie de ces jeunes poursuivent leurs activités dans des réseaux criminels ou se marginalisent durablement. Mais beaucoup rebasculent dans la légalité et finissent par se conformer aux normes sociales, notamment au moment de fonder une famille. Ils deviennent alors, à leur tour, des "grands frères", eux-mêmes rapidement dépassés par de nouvelles générations de "chauds" qui prennent le pouvoir de la rue.
5. Enfin, la solidarité nationale en faveur des quartiers défavorisés continue à s'exercer à travers la politique de la ville même si elle est encore largement insuffisante.
- L'Etat a développé les services publics et sociaux dans ces quartiers. Il a donné plus de moyens aux écoles de ces quartiers en les classant en ZEP. Il a institué des « zones franches » de prélèvements sociaux pour attirer les entreprises et créer des emplois dans ces quartiers. La loi SRU oblige les municipalités à construire un certain pourcentage de logements sociaux afin d'assurer la mixité sociale. Dernièrement, le plan de cohésion sociale du ministre de la ville prévoit la construction de 500 000 logements sociaux et la démolition des habitats les plus délabrés.
 - Cependant, cette politique reste encore largement insuffisante car la faible mobilisation politique de l'électorat des quartiers sensibles n'incite pas les hommes politiques à s'investir pour résoudre les problèmes de ces quartiers. Ainsi, les ZEP, par le biais des règles de mutation, reçoivent souvent des professeurs inexpérimentés et les établissements du centre-ville sont bien plus richement dotés que ceux de la périphérie. De même, la maîtrise de la construction par les maires a conduit à une aggravation de la ghettoïsation, puisque l'insuffisance de logements au profit des classes populaires résulte aussi du refus de voir s'installer des populations non homogènes dans de nombreuses communes.
6. La politique de la ville n'aura donc du succès que si les problèmes de l'emploi sont résolus dans les quartiers et qu'à la condition que l'égalité des chances et la mobilité sociale soient rétablis. La ville en brassant des populations hétérogènes socialement, en imposant un mode de vie qui lui est propre, est une instance de socialisation qui assure l'intégration des individus à la nation et favorise les solidarités sociales. La « densité matérielle » est le fruit de la « densité morale » selon Durkheim. Les déviances urbaines, observées depuis quelques années, ont souvent été attribuées à la ville elle-même qui serait devenue un lieu d'insécurité. En réalité, elles ne sont que le reflet d'une crise sociale et morale de la société.

3 – Le rôle de l'École

a) – L'école a pour vocation d'intégrer

1. Durkheim considérait que l'école était une institution socialisatrice majeure qui devait se substituer partiellement à la famille pour intégrer les individus à la société. L'école républicaine doit permettre une triple intégration des individus : une **intégration culturelle** à la nation, comme unité politique ; une **intégration sociale**, en assignant une place, notamment professionnelle, à chacun ; mais aussi une **intégration subjective**, c'est-à-dire définissant des valeurs morales permettant à chaque individu de se concevoir comme un être politique et social. L'école véhicule, en effet, un certain nombre de valeurs fondamentales des sociétés démocratiques :



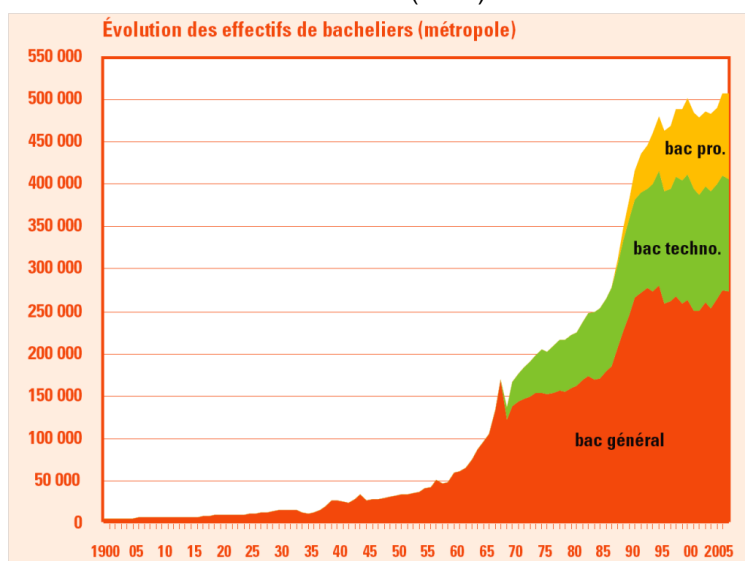
- ✓ **L'égalité des chances** : tous les élèves doivent être traités de la même façon quelque soit le sexe, l'origine sociale ou culturelle et recevoir les mêmes moyens (programmes nationaux, gratuité de l'école, corps d'enseignant unifié...) afin qu'ils puissent exprimer leur potentialité.
 - ✓ **La laïcité** : elle est à la fois le respect de toutes les religions et le refus de toute influence religieuse dans l'éducation.
 - ✓ **La méritocratie** : l'école ne doit évaluer les élèves qu'à partir de leur travail et de leurs performances scolaires et non à partir de leur origine sociale. Cette méritocratie devrait permettre une mobilité sociale ascendante des enfants de milieux modestes.
 - ✓ **La culture savante** : il est fondamental de l'acquérir. Elle donne les moyens aux adolescents de façonner leur personnalité et leurs goûts. De plus, elle est validée par un diplôme qui devient, de nos jours, déterminant pour obtenir un emploi. En outre, elle permet de saisir le monde dans lequel on vit (la connaissance l'emporte sur la croyance) et d'accéder à une pleine citoyenneté. Enfin, elle permet de s'intégrer dans les couches sociales les plus élevées de la société.
2. Pour réaliser ces différents objectifs, l'École s'est progressivement réformée dans le sens d'une ouverture croissante de l'école à toutes les couches de la population :

1881	Gratuité des écoles primaires publiques (Jules Ferry)
1882	Ecole obligatoire de 6 à 13 ans et laïcisation des programmes (Jules Ferry)
1930	Gratuité de l'enseignement secondaire entrée en vigueur en 1933
1936	Scolarité obligatoire portée à 14 ans
1945	Création d'une école primaire unique qui ne sera effective que dans les années 60
1959	Scolarité obligatoire portée à 16 ans qui ne sera effective qu'en 1967
1963	Création du collège d'enseignement supérieur, mixité et sectorisation
1975	Création du « collège unique » en supprimant les filières au CES
1984	Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP) par Alain Savary
1989	80% d'une classe d'âge au niveau bac et autonomie des établissements
1998	Aide individualisée des élèves, travaux personnels encadrés, ECJS
2005	Socle de connaissances commun et parcours individualisés en collège
2006	L'apprentissage est remis à 14 ans, la politique des ZEP se concentre sur un nombre plus réduit d'établissement
2007	Suppression progressive de la carte scolaire et ouverture plus grande des classes préparatoires aux grandes écoles
2010	Autonomie des établissements et droit à l'expérimentation

- **La gratuité de l'école** : elle a été progressive et elle concerne de nos jours les manuels scolaires.
 - **La mixité des établissements** : garçons et filles se retrouvent désormais mélangés dans les écoles, les collèges, les lycées et les classes.
 - **L'élévation de l'âge de la scolarité obligatoire** : on est passé de 12 à 16 ans mais les familles ont poussé leurs enfants à aller au-delà même si une petite fraction des élèves est désormais orientée vers l'apprentissage dès 14 ans.
 - **L'unification progressive du système scolaire** : création d'une école unique et d'un collège unique, accueil plus important d'une génération dans les lycées et les universités,...
3. Cependant, depuis une dizaine d'années, un autre mouvement est en marche qui, en voulant **prendre en compte la diversité** des situations sociales, entraîne une diversité des traitements :
- **La discrimination positive** consiste à donner plus à ceux qui ont moins. On va donc créer des zones d'éducation prioritaires (ZEP), dans les quartiers défavorisés, qui ont plus de moyens pour compenser les handicaps culturels de ces quartiers. Cette politique a connu une extension très significative, puisqu'on compte aujourd'hui plus de 800 ZEP, scolarisant environ 20 % des écoliers.
 - **L'individualisation de l'enseignement** : l'école va offrir aux élèves des parcours différenciés, des choix plus larges en matière d'enseignement, un soutien individualisé aux élèves en difficulté,...
 - **La diversification des parcours scolaires** : les voies technologiques et les voies professionnelles se sont ajoutées à la voie générale pour amener plus d'élèves au niveau bac.
 - **La démocratisation de l'institution** : les parents d'élèves et les élèves sont appelés à participer aux choix éducatifs des établissements. Ils peuvent faire appel aux décisions d'orientation. Ils ont, en partie, le choix des établissements pour leurs enfants.
 - **La décentralisation** qui confie aux mairies (les écoles primaires), aux départements (les collèges), aux régions (les lycées) l'entretien de ces établissements ce qui conduit à des disparités dans les moyens que propose l'école selon le degré de richesse de ces collectivités locales.

b) – L'intégration a réussi mais se heurte à des difficultés croissantes

4. Lorsque l'on fait le bilan d'un siècle de scolarisation, on peut noter que l'école a bien rempli son rôle d'intégration :
- ✓ **Le niveau culturel de la population a augmenté** ce qui revient à dire que le niveau moyen des connaissances de la population s'élève au cours du temps, de génération en génération. L'école a su mener un % de plus en plus élevé d'élèves au niveau du baccalauréat : 25% d'une classe d'âge dans les années 70, 67% de nos jours. Les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet en font la démonstration dans leur livre « *Le niveau monte* » (1989).



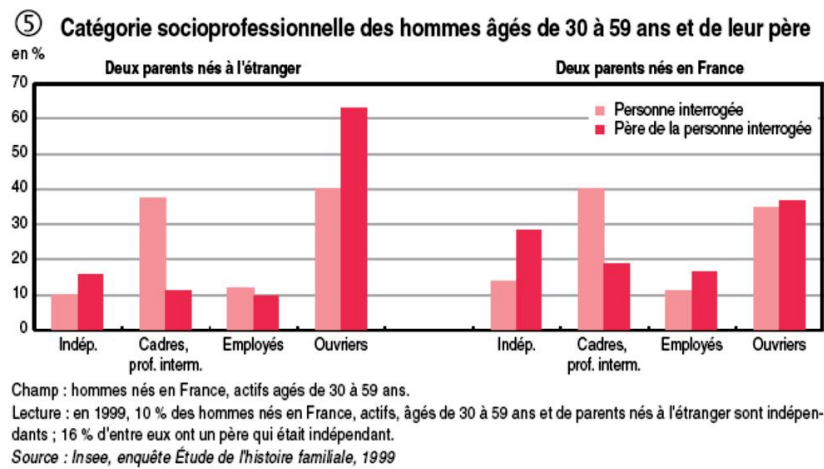
- ✓ **La promotion de la femme dans la société** : l'école, en traitant de façon égale garçons et filles, a permis aux filles d'exprimer pleinement leurs capacités (elles réussissent mieux que les garçons et poursuivent plus longtemps leurs études et cet écart s'accroît au fil du temps) et d'accéder aux métiers qui étaient, autrefois, réservés aux hommes. Là encore, Christian Baudelot et Roger Establet ont étudié le phénomène dans leur livre « *Allez les filles* » (2006).

01 Le niveau de formation des filles et des garçons à l'issue de leurs études

France métropolitaine

Année de sortie des études initiales	1994-1995-1996		2004-2005-2006		2007-2008-2009	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diplôme obtenu						
Diplôme du supérieur	34	40	36	46	35	48
Diplôme du secondaire	41	41	42	38	42	40
Pas de diplôme ou brevet des collèges	25	19	22	15	23	12

- ✓ **L'intégration des enfants d'immigrés** qui ont dû accepter une certaine acculturation pour s'intégrer dans la société française. A milieu social identique, les enfants d'immigrés ont les mêmes résultats scolaires que la moyenne des élèves. Certains éléments semblent en effet indiquer que la société française, par le biais de l'École, constitue toujours un creuset efficace. En particulier, une enquête comparative de 2001 effectuée à l'échelle européenne indique que les jeunes Français issus de l'immigration tendent à aligner leurs goûts et leurs pratiques sur ceux des autochtones, tandis que les goûts et les pratiques des jeunes Anglais issus de l'immigration conservent une plus forte orientation communautaire. De même, la langue du pays d'origine est beaucoup moins utilisée dans les relations avec les parents en France qu'en Allemagne. Enfin, les enfants d'immigrés ne retrouvent pas tous les métiers de leurs parents : 10% des immigrés sont cadres ou professions intermédiaires mais près de 40% des enfants d'immigrés accèdent à ce statut.



- ✓ **L'acquisition d'un esprit critique** nécessaire à une participation éclairée à la vie politique.
- 5. **Cependant, le système scolaire n'a pas réussi totalement à intégrer et à assurer la cohésion sociale :**
- ✓ **Une proportion non négligeable d'élèves, issus souvent des milieux les plus défavorisés, sont en échec scolaire**, c'est-à-dire qu'ils se retrouvent sans maîtrise des apprentissages fondamentaux, dans des filières de relégation et sortent sans diplôme de l'école. La part des jeunes qui sortent du système éducatif initial sans diplôme professionnel ou sans diplôme général supérieur au brevet ne décroît plus ; elle reste à un niveau élevé (près d'un sortant sur cinq). Or la formation joue un rôle de plus en plus important pour éviter le chômage et les emplois précaires : les sortants sans qualification du système de formation initiale sont donc de plus en plus pénalisés.
- ✓ **Le système scolaire reste encore ségrégationniste** en différenciant les bons établissements (ceux de centre-ville) et les mauvais (ceux de la périphérie), les bonnes filières (bac généraux) des mauvaises (bacs technologiques ou professionnels), les bonnes classes (choix des langues, des sections, des options) des mauvaises. Ainsi, plus des trois quarts des enfants de cadres se trouvent dans la filière générale alors que les deux-tiers des enfants d'ouvriers se retrouvent dans les filières professionnelles ou technologiques. Plusieurs facteurs contribuent à cette tendance ségrégationniste :

02 Répartition par filière des bacheliers 2010 selon leur origine sociale

France métropolitaine + DOM

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	57,4	24,0	18,6
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	52,7	25,1	22,2
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	77,5	15,3	7,2
Professions intermédiaires	60,3	26,2	13,5
Employés	51,2	31,0	17,8
Ouvriers	35,8	30,8	33,4
Retraités	40,3	26,4	33,3
Inactifs	44,1	33,1	22,8
Ensemble	56,2	18,4	25,4

Lecture : à la session 2010, 57,4 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 24,0 % un baccalauréat technologique et 18,6 % un baccalauréat professionnel.

Source : MEN/JVA-DEPP (OCEAN)

- **Les parents d'élèves** de milieux favorisés ont de bonnes raisons de vouloir que leur enfant soit dans de bons établissements, dans de bonnes classes, avec de bons professeurs. Ils adoptent donc des stratégies de contournement de l'institution (choix d'un établissement privé, déménagement dans le bon quartier, choix d'une langue rare ou d'une filière sélective). Or, ce sont les parents les mieux dotés en capital économique, culturel et social, qui adoptent la stratégie la plus efficace.
- **Les enseignants** préfèrent, dans leur grande majorité, des classes homogènes parce qu'ils estiment qu'elles sont plus faciles à former. Ils vont donc proposer des classes de niveau ou une sélection plus précoce des élèves. Cette demande aboutit à la formation de classes hiérarchisées, les bonnes étant confiées aux professeurs chevronnés ou anciens et les mauvaises aux débutants et aux nouveaux.
- **Enfin, les chefs d'établissement** souhaitent avoir de bons résultats et une bonne image de marque pour leur établissement, ce qui va rejaillir sur leur carrière. Ils ont donc intérêt à constituer des classes avec options rares pour attirer ou conserver les bons élèves et obtenir des bons résultats aux examens.
- **Ainsi, sans qu'il y ait une intention consciente des acteurs, chaque stratégie aboutit à un « effet pervers »** : le système scolaire, qui se voulait égal pour tous, devient ségrégatif comme le montre Georges Felouzis dans « *L'apartheid scolaire : Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges* » (2005).
 - Un des points majeurs de son étude est de montrer que les taux de ségrégation sont bien plus importants en fonction de l'origine ethnique que de l'origine sociale ou du retard scolaire. Il se crée ainsi des catégories de collèges ou de lycées dominés par l'appartenance ethnique, ce qui ne peut être sans conséquence sur les élèves ou les professeurs.
 - Pour les personnes de milieu populaire, et tout particulièrement pour les personnes d'origine immigrée, ces phénomènes de ségrégation – le plus souvent subie – associés au chômage persistant des jeunes, rendent plus difficile l'émancipation des individus vis-à-vis de leur milieu d'origine, de leur famille ou de leur quartier. En effet, une telle émancipation exige elle-même un minimum de ressources qui ont tendance dans ce cas à faire défaut : indépendance financière, possibilité de se déplacer facilement, logement autonome ou au moins espaces où l'on peut jouir d'une certaine intimité, perspectives de mobilité professionnelle ou géographique, etc.
 - Le risque est donc de voir se développer un réinvestissement des appartenances héritées, religieuses ou ethniques. C'est là une deuxième forme de calcification du lien social, désignée le plus souvent comme une **montée des logiques communautaires**.

4 – Le rôle du travail

a) – Le travail et l'emploi intègrent les individus dans la société

1. **Le travail correspond à l'ensemble des activités intellectuelles et manuelles accomplies par l'homme pour produire des biens et des services.** Selon Dominique Méda, le travail n'a pas toujours occupé la place centrale qu'il occupe dans nos sociétés depuis moins de deux siècles. Elle a tenté de montrer dans *Le Travail, une valeur en voie de disparition* (1995) comment l'époque dans laquelle nous vivons n'est que l'apogée d'un mouvement qui prend son origine au XIXe siècle au cours duquel le travail a été conçu comme le dispositif central sur lequel s'édifie le lien social et se construit l'homme. Dans les sociétés développées, il s'agit essentiellement d'un travail salarié qui fournit les revenus nécessaires pour s'intégrer au mode de vie proposé par la société, c'est-à-dire pour participer à ses valeurs et à ses normes. C'est par le travail que l'individu apprend la vie avec les autres, les contraintes, le conflit et la négociation.
2. **Durant les trente glorieuses, le travail typique a été le principal responsable de l'insertion et de l'intégration des individus** dans la société. Il s'agit d'un travail salarié, à temps plein, protégé par un contrat à durée indéterminée et des conventions collectives qui prévoient une augmentation régulière des salaires réels, indexés sur les gains de productivité, une promotion professionnelle et une forte protection sociale (« compromis fordiste »).



- ✓ **Tout d'abord, ce travail typique fournit à l'individu son identité sociale.** Le statut professionnel définit la position sociale que l'on occupe dans la hiérarchie sociale. Il conditionne les façons de voir, de penser et d'agir, c'est-à-dire la culture du groupe auquel on appartient. Pour Karl Marx, la place que l'on occupe dans le processus de production détermine la conscience et la culture de classe. Ainsi, les mineurs étaient fiers de leur métier malgré ou à cause de la dureté des conditions de travail.
- ✓ **Ensuite, le travail socialise.** C'est dans le travail, que l'individu apprend à respecter les règles de la vie sociale en entreprise : arriver à l'heure, le respect du travail bien fait, l'obéissance aux ordres, la compétition, la solidarité avec les autres salariés...

- ✓ **Le travail procure des relations sociales** : relations professionnelles, amicales, syndicales qui rendent le lien social plus intense et permettent de s'intégrer dans des groupes sociaux. C'est dans le travail que se forgent des relations de **coopération** et de **camaraderie** entre travailleurs, qui pourront déboucher sur une adhésion syndicale et sur des mouvements sociaux. Des relations professionnelles peuvent également se nouer entre le travailleur et la clientèle, ce qui va donner naissance à la constitution d'un carnet d'adresse utile pour s'ouvrir à de nouveaux réseaux sociaux.
- ✓ **Le travail facilite l'intégration dans la société**. C'est grâce au travail qu'un jeune s'autonomise vis-à-vis de ses parents et peut fonder une famille. Le travail salarié a permis aux femmes de s'émanciper au sein du couple et de s'ouvrir à d'autres univers que celui du foyer familial. Le travail permet la réalisation de soi lorsqu'il est choisi et lorsqu'il n'est pas taylorisé.
- ✓ **Le travail est au cœur de liens sociétaires** : le **lien marchand** car il offre les revenus qui soutiennent la consommation de masse ; la **solidarité sociale**, car il est à la source des cotisations sociales et des impôts qui seront redistribués par l'Etat-Providence ; le **lien civique** : plus l'individu est actif sur son lieu de travail plus il s'intéresse à la vie politique de la nation (militantisme syndical, vote politique...).
- ✓ **Enfin, le travail structure les temps sociaux** puisqu'il conditionne la vie de famille, le temps libre et les loisirs.

Ainsi, conformément à la thèse d'Emile Durkheim, la division du travail social oblige les hommes à multiplier leurs relations sociales. Ces sociabilités familiales, amicales, de travail, de voisinage...encadrent l'individu et lui dictent ses conduites. Elles l'intègrent, le régulent.

b) – **Le travail intègre moins**

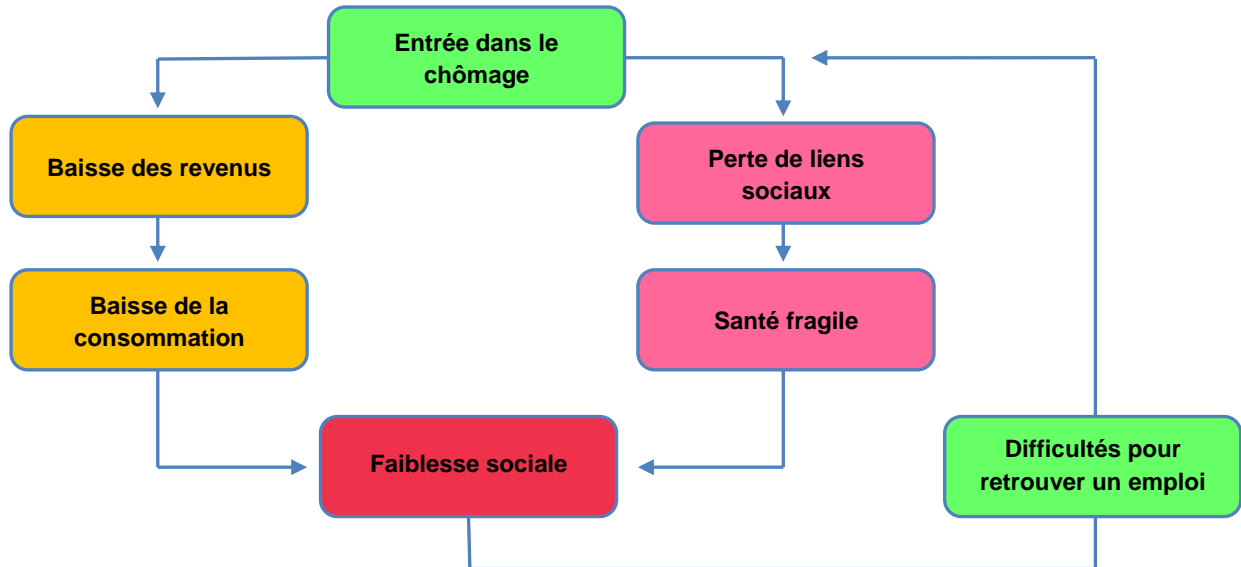
3. **Depuis la crise, le chômage et le travail atypique n'ont cessé de progresser**. Robert Castel utilise l'expression « **précarité** » (*La montée des incertitudes*, 2009) pour désigner la situation de certains individus **alternant les périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité sans accéder de façon durable à l'emploi typique et ne pouvant de ce fait pas accéder à l'autonomie financière**. Près d'un actif sur dix est au chômage et un emploi sur trois est atypique, c'est-à-dire précaire (CDD, intérim, stages) et à temps partiel, flexibles selon les variations de la demande afin de diminuer les coûts de l'entreprise et d'ajuster les effectifs à la conjoncture. De plus, ce précarité frappe la majorité des demandeurs d'emploi. A cela s'ajoute le fait que l'exclusion de l'emploi typique se concentre sur certaines populations (immigrés, femmes, jeunes, personnes peu qualifiées ou peu diplômées) et certains territoires, particulièrement les quartiers défavorisés où le chômage sévit deux fois plus. Enfin, l'emploi industriel a régressé au profit de **l'emploi tertiaire**. Quelles sont les conséquences de ce type d'emploi pour le lien social ?
- ✓ **Vivre le chômage ou la précarité, c'est d'abord connaître un processus de disqualification sociale**. L'individu qui perd son travail se sent inutile pour la société. Il perd peu à peu ses repères, ses habitudes (se lever à l'heure, sortir...). Il se trouve dans une situation d'**anomie**. Cette **perte de valeur de soi** est accentuée par le regard des autres qui déconsidèrent celui qui vit au crochet de la société, grâce aux aides sociales. La valorisation du travail (« travailler plus pour gagner plus ») accentue cette stigmatisation des chômeurs qui sont considérés comme des paresseux ne voulant pas trouver du travail et profitant des allocations. Le chômage est donc vécu comme une humiliation qui provoque des souffrances psychiques qui peuvent se traduire par des ennuis de santé, des dépressions voire des suicides.

Plus d'insomnies, de nervosité et de dépression			
Proportion d'individus déclarant avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, des maux suivants (en %)			
	Chômeur	Emploi précaire	Emploi stable
Nervosité	53	52	45
Insomnies	39	30	29
État dépressif	22	16	11

Source: CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

- ✓ **Vivre le chômage ou la précarité, c'est ensuite rompre peu à peu les liens sociétaires**. Dans « *Les métamorphoses de la question sociale* » (1995), le sociologue Robert Castel parle de « **désaffiliation sociale** ». On perd ses relations de travail lorsqu'on est au chômage. On ne peut s'en faire lorsqu'on change très souvent de lieux de travail (d'où la désyndicalisation). On perd ensuite ses amis car on n'ose plus accepter une invitation et on n'a plus les moyens d'inviter. Enfin, la probabilité est forte pour que les relations familiales se détériorent et se concluent par un divorce.

- ✓ **Vivre le chômage et la précarité, c'est enfin s'exclure de la vie en société.** Les revenus que procurent le travail précaire, le travail à temps partiel ou les allocations chômage (réservées à ceux qui ont suffisamment cotisé) deviennent insuffisants pour vivre décemment. Le « **travailleur pauvre** » (*toute personne qui a au moins travaillé une fois dans l'année et dont les revenus sont inférieur au seuil de pauvreté* : précaire, saisonnier, à temps partiel) et le chômeur de longue durée disposent de revenus inférieurs à 60% du revenu médian (Plus de 1,5 million de travailleurs pauvres en France). Ils se retrouvent relégués dans les quartiers pauvres des cités, là où se concentrent la misère et la délinquance. Ils tombent dans la pauvreté qu'ils risquent de transmettre à leur famille. Ils ne participent plus au lien marchand ni au lien civique.



Evolution du nombre de travailleurs pauvres
 Personnes qui exercent un emploi, dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, aux seuils de 50 et 60 % du revenu médian.
 Unité : milliers

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Seuil de 50 %	977	996	1 013	953	913	915	947	994	977	1 008	1 022
Seuil de 60 %	1 882	1 942	1 948	1 934	1 896	1 771	1 797	1 838	1 872	1 999	1 897

Personnes vivant dans un ménage de travailleurs pauvres
 Nombre de personnes pauvres, chef de ménage, enfants et conjoints, vivant dans un ménage dont le chef de ménage exerce un emploi
 Unité : milliers

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Seuil de 50 %	1 874	1 899	1 964	1 793	1 644	1 702	1 742	1 821	1 743	1 818	1 878
Seuil de 60 %	3 879	3 965	4 041	3 981	3 682	3 527	3 558	3 619	3 596	3 838	3 728

Les données 2008 sont minimisées du fait d'un changement de méthodologie de l'Insee. Le niveau de vie tient compte des prestations sociales, des impôts et des revenus des conjoints.

Source : Insee

- ✓ **La tertiairisation des économies postindustrielles diminue également la capacité intégratrice du travail.**
- **D'une part, parce que le travail tertiaire est cloisonné** dans des bureaux ou s'effectue en dehors de l'entreprise, ce qui raréfie les contacts qu'autorisait le travail en usine, dans les ateliers. Cet éclatement spatial ne permet plus de créer une identité collective.
- **D'autre part, les métiers tertiaires sont très divers** (du conseil juridique à l'aide à la personne en passant par l'enseignement, les soins médicaux...) dans leur mode de fonctionnement. Cet éclatement culturel ne permet pas de créer une identité professionnelle claire.
- **De plus, le travail de service se fait souvent dans de petites unités** où la soumission au patron est plus forte et où l'esprit collectif est moindre.
- **De même, le travail tertiaire s'est traduit par un développement des horaires décalés** et du **temps partiel** ce qui diminue les fréquences des rencontres.
- **Enfin, le travail tertiaire substitue la relation client-salarié à la relation hiérarchie-salarié.** En conséquence, les relations professionnelles prennent un **caractère individuel**, de face à face (la caissière ou la vendeuse et les clients), et non plus un caractère collectif (les ouvriers face à la hiérarchie).
- ✓ **Le travail s'est aussi désacralisé.** Depuis plusieurs années, dans les enquêtes d'opinion, la place de la réussite professionnelle a reculé au profit de la réussite familiale, y compris chez les garçons. Comment interpréter ces évolutions ? La place du travail dans la vie de l'individu décroît : on est actif plus tard, on s'arrête de travailler plus tôt, et la durée annuelle du travail diminue. Certains, comme la philosophe Dominique Méda (« *Le travail, une valeur en voie de disparition ?* » – 1995 –), préconise le développement d'autres modes d'intégration sociale : valoriser les rôles familiaux, la vie associative, la vie politique...

Figure 1 - L'identification prédominante à la famille

Pourcentage des personnes ayant cité au moins une fois le thème

Votre famille	86
Votre métier, votre situation professionnelle, vos études	40
Vos amis	37
Une passion ou une activité de loisirs	29
Les lieux auxquels vous êtes attachés	28
Vos origines géographiques	9
Un problème de santé, un handicap	7
Vos opinions politiques ou religieuses ou vos engagements	6
Votre physique ou votre apparence	6

Champ : adultes vivant en France métropolitaine (8 403 personnes).
Source : Insee, enquête Histoire de vie - Construction des identités, 2003.

c) – **Le travail reste cependant une institution intégratrice fondamentale**

4. **Tout d'abord, l'intégration professionnelle dépend du contexte social de chaque pays.** Serge Paugam (*Le salarié de la précarité*, 2000) montre que l'intégration professionnelle comprend deux dimensions : la **stabilité de l'emploi** et la **satisfaction au travail**. En croisant ces deux critères, on définit ainsi quatre formes d'intégration professionnelle.
 - **L'« intégration assurée »**, combine satisfaction dans le travail et stabilité de l'emploi. Elle correspond au « type idéal » de l'intégration professionnelle et touche 42 % des salariés de l'enquête mais plus de la moitié des salariés des pays nordiques.
 - **L'« intégration incertaine »**, demeure positive sur le versant du rapport au travail mais négative sur celui du rapport à l'emploi dans la mesure où elle marque une instabilité liée au statut d'emploi. Près de 18 % des salariés de l'échantillon sont proches de ce type d'intégration professionnelle qui décroît au fur et à mesure que l'on va dans les pays du Sud.
 - **L'« intégration laborieuse »** concerne les salariés qui éprouvent une insatisfaction dans le travail mais connaissent une stabilité de l'emploi, soit 20% des enquêtés. Elle concerne plus d'un tiers des salariés des pays méditerranéens.
 - **L'« intégration disqualifiante »**, enfin, cumule une négativité sur les deux axes du rapport au travail et du rapport à l'emploi. Elle est vécue par 20 % des enquêtes. Elle est deux fois plus forte dans les pays de l'Europe du Sud et dans les pays de l'Europe centrale que dans les pays nordiques.

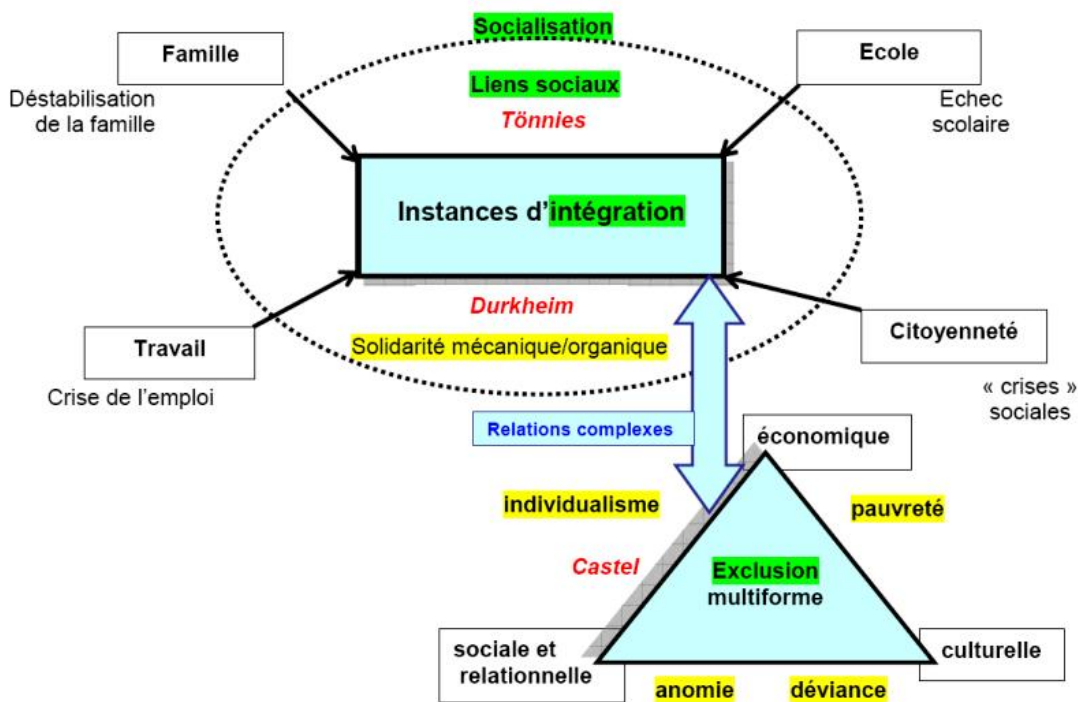
Un emploi stable n'est donc pas nécessairement source de satisfaction au travail. Inversement, il peut arriver que l'instabilité de l'emploi soit vécue de façon positive.

Répartition des types d'intégration professionnelle par pays et par groupe de pays en %

	Intégration assurée	Intégration incertaine	Intégration laborieuse	Intégration disqualifiante	Total
Modèle « nordique »	51,8	11,2	23,7	13,3	100
• Danemark	67,8	9,9	17,2	5,1	100
• Suède	38,1	16,7	23,3	21,9	100
• Finlande	47,7	6,1	33,0	13,2	100
Modèle « libéral »	38,1	5,8	29,1	27,0	100
• GB	36,4	6,8	29,7	27,1	100
• Irlande	39,0	5,3	28	27,7	100
Modèle « continental »	36,0	8,0	29,0	27,0	100
• France	28,6	12,1	27,5	31,8	100
• Allemagne	35,2	2,6	33,3	28,9	100
• Belgique	35,6	6,4	35,3	22,7	100
• Pays – Bas	46,4	8,3	30,3	15,0	100
Modèle « méditerranéen »	28,6	5,6	37,4	28,4	100
• Italie	23,3	4,1	51,8	20,8	100
• Espagne	27,0	4,8	30,8	37,4	100
• Grèce	42,7	7,7	25,2	24,4	100
• Portugal	25,1	6,0	39,5	29,4	100

(Source : Serge Paugam « la solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi » Collection le lien social, PUF, 2007)

5. De plus, la vision d'une société coupée en deux (insiders/outsideurs), popularisée par le thème de la fracture sociale, ne correspond pas à la réalité pour plusieurs raisons :
- ✓ Tout d'abord, on ne tombe pas immédiatement du chômage ou de la précarité dans la pauvreté et de la pauvreté dans l'exclusion. On s'aperçoit qu'il existe une graduation entre une population intégrée dans l'emploi (les 3/4 des actifs), une population fragile (15% des actifs) et une population en retrait (5%).
 - ✓ Ensuite, la crise du travail doit être relativisée. Le chômage et la précarité ne sont pas des situations durables, les chômeurs de longue durée mise à part. On y fait que passer, surtout pour les jeunes à qui cela sert de banc d'essai avant de trouver un emploi stable. Même si un tiers des ménages ont été affectés d'une façon ou d'une autre par le chômage, cela signifie que les 2/3 ne l'ont pas été. La valeur travail est toujours plébiscitée par les jeunes.
 - ✓ Enfin, le travail reste cependant un dispositif essentiel d'intégration. Il n'y a qu'à observer la réaction de colère des travailleurs qui perdent leur emploi à la suite de licenciements collectifs ou de fermeture d'usine. Il n'y a qu'à observer le combat des chômeurs pour trouver ou retrouver rapidement un emploi. Le travail est une valeur fondamentale juste après la famille.



Notions essentielles

Notions complémentaires

Schéma réalisé par J-L Pierre à partir du programme et des indications complémentaires.

Liste non limitative des auteurs qui peuvent être mobilisés sur ce thème du programme.